

L'Algérie suit avec une grande préoccupation la dégradation des relations entre certains pays du Golfe et de la région

L'Algérie suit avec une grande préoccupation la dégradation des relations entre certains pays du Golfe et de la région et leurs répercussions sur l'unité et la solidarité du monde arabe, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Tout en appelant l'ensemble des pays concernés à adopter le dialogue comme seul moyen de régler leurs différends et de transcender les divergences qui peuvent naturellement surgir dans les relations entre Etats, l'Algérie appelle à la nécessité d'observer, en toutes circonstances, les principes de bon voisinage, de non ingérence dans les affaires internes des Etats et du respect de leur souveraineté nationale», a-t-on ajouté.

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 20h09
Imsek : 03h27

MÉTÉO
23° : ALGER
34° : TAMANRASSET

Mercredi 7 juin 2017 - 12 Ramadhan 1438 - N° 1626 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE LA SUÈDE

Le Président Bouteflika félicite le roi de Suède Carl XVI Gustaf et le Premier ministre Stefan Lofven

P. 24

ALGÉRIE-ÉGYPTÉ-TUNISIE

M. Tebboune reçoit les ministres égyptien et tunisien des AE

P. 24

ALGÉRIE-LIBYE

M. Raouya reçoit le P-dg de la compagnie nationale pétrolière libyenne

P. 24

ALGÉRIE-FMI

SELON LE CHEF DE MISSION DU FMI POUR L'ALGÉRIE, JEAN-FRANÇOIS DAUPHIN : **L'Algérie en mesure de sortir de la dépendance aux hydrocarbures**

P. 24

TRIPARTITE D'ALGER SUR LA LIBYE:

Engagement à soutenir la solution politique, rejet de l'ingérence et de l'option militaire

Les ministres des AE de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte ont relevé lundi à Alger l'impératif de s'abstenir de prendre toute mesure de nature à entraver le processus de règlement politique en Libye, réitérant leur soutien à une solution politique à travers le dialogue inclusif, le rejet de l'ingérence et de l'option militaire. Dans la Déclaration ministérielle d'Alger pour le soutien au règlement politique inclusif en Libye ayant sanctionné les travaux de la réunion tripartite sur la Libye, le ministre des AE, Abdelkader Messahel et ses deux homologues égyptien et tunisien, Samah Chokri et Khemaies Jhinaoui ont relevé «l'impératif de rejeter le recours à la violence ou de prendre toute mesure de nature à entraver le processus du règlement politique en Libye qui prolongera la souffrance du peuple libyen, particulièrement au niveau économique et humanitaire».

P. 4-5



► **M. Messahel :**
La coordination entre les pays voisins est «permanente»

► **L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie satisfaits de la détermination, par les Libyens, des points concernés par l'amendement**

► **Déclaration d'Alger :**
Pour une position commune des pays voisins sur une approche pacifique pour le règlement de la crise libyenne

COMMERCE

Plus de 3 milliards DA de transactions commerciales sans factures sur les 10 premiers jours du Ramadhan

P. 6

FISCALITÉ :

Le dernier délai pour la déclaration des chiffres d'affaires soumis à l'IFU fixé au 30 juin

P. 7

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. MOKHTAR HAZBELLAOUI L'A AFFIRMÉ :

«L'Etat poursuivra ses efforts en matière de réalisation de centres anticancéreux»

P. 11

SANTÉ

HERNIE DISCALE

Intervenir sans opérer

P. 12-13

ALGÉRIE-ESPAGNE

Sonatrach et Repsol signent un accord pour consolider leur partenariat

P. 24

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (28^e J)

L'Entente pour se rapprocher du titre, lutte à distance pour le maintien

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

3 trafiquants d'armes arrêtés et cinq fusils de chasse saisis à Oum El-Bouaghi

P. 3

DEMAIN À MOSTAGANEM

Remise du prix du Président de la République
«Ali-Maâchi» pour jeunes créateurs

A l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artiste, le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera demain jeudi 8 juin à partir de 22h à Mostaganem (complexe de formation Hyproc de Sonatrach), la cérémonie de remise du prix du président

de la République «Ali Maâchi» pour jeunes créateurs. Institué en 2006 par décret présidentiel, le Prix Ali Maâchi, du nom du poète et compositeur algérien, militant de la cause nationale, est décerné annuellement à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste célébrée le 8 juin.



Horaires des prières

Mercredi 12 ramadhan 1438

Fajr	03:27
Dohr	12:47
Asr	16:39
Maghreb	20:09
Isha	21:52



DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Enregistrement
de témoignages sur
la guerre de libération

Le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 8 juin à partir de 13h30, la 165e rencontre consacrée au recueil et à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

LI AMNIKOU

Emission ouverte demain
aux questions des auditeurs

L'émission radio «Li Amnikoum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale à travers les ondes de la chaîne 1, sera ouverte demain de 16h à 17h, aux questions des auditeurs en matière de sécurité routière.

VENDREDI À ZÉRALDA

Session ordinaire
du Conseil national
du RND

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera vendredi 9 juin à partir de 10h, à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda, les travaux de la

3e session ordinaire du conseil national du parti. Par ailleurs, le SG du RND, animera une conférence de presse dimanche 11 juin à partir de 10h30 au siège national du parti.

CE MATIN AU TNA

Conférence sur
la nouvelle production
«Un bateau a coulé»

Le directeur du Théâtre national algérien (TNA), M. Mohamed Yahiaoui, animera une conférence de presse consacrée à la production théâtrale «Un bateau a coulé», ce matin à partir de 11h au niveau de l'espace M'hamed Benguetta (TNA).



FADS

Appel au don du sang

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale des donneurs de sang célébrée le 14 juin de chaque année, la Fédération algérienne des donneurs de sang en collaboration avec l'ANS et le ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de 18 ans à 65 ans et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur en ce mois sacré et aller offrir un peu de leur sang.

VENDREDI À L'OPÉRA
D'ALGERHommage
aux maîtres de la
chanson algérienne

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise vendredi 9 juin à partir de 22h, une soirée en hommage à Mohamed Kheznadji, Mokdad Zerrouk, Fayçal Benkri et Noureddine Saoudi.



Météo

	Max	Min
Alger	27°	16°
Oran	28°	18°
Annaba	23°	15°
Béjaïa	23°	15°
Tamanrasset	34°	23°

SALLE IBN KHALDOUN

Concert de
Hocine Lasnami

L'artiste Hocine Lasnami, animera un concert, ce soir à partir de 22h45 à la salle Ibn Khaldoun (12, rue Dr Cherif Saadane, Alger).

LE 10 JUIN À L'EM DE KOUBA
Casting pour la chorale
polyphonique de la Wilaya
d'Alger

Dans le cadre de la création de la chorale polyphonique de la Wilaya d'Alger, l'Etablissement Arts et Culture, organise un casting samedi 10 juin à partir de 10h au niveau de l'Ecole de musique Cheikh Abdelkrim Dali (kouba).

ESPLANADE DES ARTISTES

Soirée chaâbi
avec Badji Bahri

L'interprète de musique chaâbi, Badji Bahri, animera une soirée musicale, ce soir à partir de 22h45 à l'Esplanade des artistes (La Pêcherie).

PORT EL DJAMILA

Soirée de proximité

Dans le cadre des soirées de proximité organisées par l'Etablissement Arts et Culture de ma wilaya d'Alger, l'artiste Toufik Aoun, animera un concert ce soir à partir de 22h45 au port d'El Djamilia (Ain Benian).

Mobilis vous offre
votre adhésion au club
VIP MobilisStore

Mobilis et durant tout le mois sacré de Ramadhan, accompagne ses clients prépayés et post-payés, et leur offre la possibilité d'adhérer gratuitement à son club VIP «MobilisStore» et de bénéficier de l'éventail de jeux proposés. Ainsi, les clients Mobilis, peuvent souscrire gratuitement au club VIP de son portail de jeux pour mobiles MobilisStore, et profiter gratuitement d'un nombre illimité de téléchargement de jeux passionnants et ludiques, ainsi que des réductions allant jusqu'à 80% sur l'achat des fonctionnalités optionnelles depuis leur compte client Mobilis. Les clients peuvent souscrire au service MobilisStore de Mobilis via : Portail Web par l'URL : store.mobilis.dz; Portail Wap par l'URL : wap.store.mobilis.dz; Application Mobile (ODP) téléchargeable sur : store.mobilis.dz ou le play store. Profitez-en ! Saha Ramadhankoum.

CE SOIR À LA BIBLIOTHÈQUE
BACHIR-MENTOURIRencontre avec
le réalisateur
Abdelatif Alian

Dans le cadre du programme «Les mercredis du verbe» et à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artiste, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 21h30 à la bibliothèque Bachir Mentouri, une rencontre avec le jeune réalisateur Abdelatif Alian autour de son film documentaire «Nostalgie à Hussein Dey», suivie d'une pièce théâtrale jouée par un groupe de jeunes comédiens intitulée: «On change les rôles».

DEMAIN À LA LIBRAIRIE
CHAÏB DZAÏRRencontre sur «L'histoire
des Hammams»

Les éditions ANEP, organisent demain jeudi 8 juin de 21h30 à 00h30, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre intitulée «Histoire des Hammams : histoire, sociologie et architecture».

APN

Réunion de consultation entre présidents des groupes parlementaires sur la composante des bureaux des commissions permanentes

Les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN), se sont réunis hier, à l'invitation du président de l'Assemblée, Saïd Bouhejda pour se consulter sur la composition et la répartition des bureaux des commissions permanentes, indique un communiqué de l'APN.

«Cette réunion de consultation intervient en application du règlement intérieur de l'APN, notamment en ses articles 13 et 37», ajoute la même source.

La réunion s'est déroulée en présence du président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Saïd Lakhdari, du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Belabbès Belabbès, du président du groupe parlementaire de l'Alliance MSP/FC, Nacer Hamdadouche, du président du groupe parlementaire des indépendants, Lamine Osmani, du président du groupe parlementaire de TAJ, Mustapha Nouassa, du président du groupe parlementaire de l'Union Ennahda-Adala-Bina, Lakhdar Benkhellaf, du président du groupe parlementaire du Front El Mostakbal, Belghouti El Hadj, du



président du groupe parlementaire du FFS, Chafaa Bouaiche, du président du groupe parlementaire du Mouvement populaire algérien

(MPA), Hadj Cheikh Barbara et du président du groupe parlementaire du parti des travailleurs (PT), Djelloul Djoudi.

RAMADHAN

2.200 infractions dressées durant la première semaine

Plus de 2.200 infractions ont été dressées par les services de sûreté de la wilaya d'Alger durant la période allant du 27 mai au 2 juin, a indiqué hier à Alger, le chargé de la communication au niveau de ce corps de sûreté.

2.267 infractions ont été délivrées durant la première semaine du mois de Ramadhan, a affirmé à l'APS le commissaire principal, Rabah Zouaoui, ajoutant que 15 accidents corporels et deux (2) matériels ont été enregistrés durant la période considérée faisant 18 blessés sans toutefois occasionner de décès. 1389 voitures et 789 motocycles ont été soumis au contrôle en cette première semaine du mois



sacré, marquée par la délivrance de 2267 infractions et 44 procès verbaux dressés contre des chauffeurs de taxis et de bus de transport public au niveau de la wilaya d'Alger, précise le même responsable.

Il a estimé, en outre, que l'absence cette année de perte humaine durant

le Ramadhan témoignait de l'efficacité des mesures sécuritaires prises pour mettre fin à ce phénomène.

Une importante hausse des accidents de la circulation est habituellement enregistrée par les services de sûreté de la wilaya d'Alger durant le mois de Ramadhan, occa-

sionnant des pertes en vie humaine, a rappelé le même responsable, soulignant que ces accidents étaient principalement dus aux manœuvres et dépassements dangereux, ainsi qu'à l'excès de vitesse et au non respect du code de la route par certains conducteurs notamment à l'approche de l'Iftar ou du Souhour.

Durant tout le mois sacré, un Iftar collectif est organisé chaque vendredi par les services de sûreté de la wilaya d'Alger au profit des usagers de la route sous le thème «un Ramadhan sans accidents», au niveau des barages de sécurité et à la sortie de plusieurs autoroutes, à savoir Blida-Alger, Rouiba et El Harrach.

RELIGION

Lancement de l'application «Adhan Algérie» sur smartphones et tablettes

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé l'application «Adhan Algérie» (Adhan El-Djazair Errasmi) sur tous les supports disposant d'un système Android, tels que les smartphones et tablettes électroniques, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

L'application «Adhan El-Djazair Errasmi» a été lancée en collaboration avec la société «ITcomp» sur tous les supports disposant d'un système Android, à l'instar des smartphones et tablettes électroniques via «Play store», précise le communiqué. Ladite application permet de diffuser quotidiennement un appel à la prière typiquement algérien, les horaires officiels de prière, l'horaire de l'imsak et celui de l'Iftar durant le mois sacré, le calendrier hégirien et les fêtes religieuses et nationales, outre le «diction du jour» (Hikmet Elyoum) et des événements historiques nationaux et renvoie au site électronique officiel du ministère, ajoute la même source.

«Adhan El-Djazair Errasmi» est la première application en Algérie consacrée aux horaires officiels de prière adoptés par le ministère et récités par des Muezzins Algériens.

ÉNERGIE

M. Guitouni condamne fermement l'usurpation de son identité par l'ouverture d'un faux compte twitter

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, «condamne» fermement l'usurpation de son identité par l'ouverture d'un faux compte twitter en son nom et à son insu en vue de porter atteinte à son image et de tenir des propos mensongers, attentatoire et calomnieux en son nom», a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Le ministre de l'Energie «dément toutes les déclarations qui lui ont été attribuées dans ce faux compte ouvert dans la soirée du 5 au 6 juin 2017 à des fins clandestines et sordides», note le communiqué qui signale, par ailleurs, qu'à ce jour, M. Guitouni ne détient aucun compte sur les réseaux sociaux. Le ministre de l'Energie rappelle également que «seul le ministère des Affaires étrangères est habilité à s'exprimer sur la politique étrangère de l'Algérie». En outre, le ministère de l'Energie «se réserve le droit de prendre toutes les mesures légales pour défendre ses intérêts et son image», ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

3 trafiquants d'armes arrêtés et cinq fusils de chasse saisis à Oum El-Bouaghi (MDN)

Trois trafiquants d'armes ont été arrêtés et cinq fusils de chasse et une grenade défensive ont été saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale, lundi à Ain El Beïda, dans la wilaya de Oum El Bouaghi, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 05 juin 2017 à Ain El Beïda, wilaya de Oum El Bouaghi (5ème Région militaire), trois (3) trafiquants d'armes et saisi cinq (5) fusils de chasse et une grenade défensive, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi trois (3) kilogrammes de kif traité à El Oued (4ème Région mili-

taire)», précise le communiqué.

D'autre part, à In Amenas (4ème Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), des détachements de l'ANP «ont intercepté huit (8) contrebandiers et saisi un camion, 5,7 tonnes de denrées alimentaires, 1.200 litres d'huile de table et divers outils d'orpaillage», ajoute la même source.

Par ailleurs, des garde-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 18 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale au large de Ténès, wilaya de Chlef (1ère Région militaire), tandis que 21 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Adrar et Béchar», note le communiqué.



TRANSPORT SUR RAILS

Mise en service du tronçon Tizi-Ouzou-Oued Aïssi

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) a annoncé hier la mise en service du tronçon ferroviaire Tizi-Ouzou-Oued Aïssi à partir de vendredi prochain «Les usagers des trains de la banlieue algéroise sont informés de la mise en service, au trafic de voyageurs, à compter du vendredi 9 juin 2017, du tronçon Tizi-Ouzou-Oued Aïssi», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Le programme horaire des navettes y afférentes, assurant la relation Alger-Thénia-Tizi-Ouzou-Oued Aïssi, sont déjà affichés au niveau des gares de la banlieue algéroise, note la même source. Pour rappel, le transport ferroviaire entre la capitale et la wilaya de Tizi-Ouzou est opérationnel depuis avril dernier avec la mise en service de la ligne ferroviaire Thénia (wilaya de Boumerdes)-Tizi-Ouzou.

DÉCLARATION D'ALGER: Pour une position commune des pays voisins sur une approche pacifique pour le règlement de la crise libyenne

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé lundi à Alger que la réunion ministérielle tripartite Algérie-Tunisie-Egypte sur la Libye abritée par l'Algérie le 05 et 06 juin, sera sanctionnée par la «Déclaration d'Alger» qui exprimera «la convergence» des positions des trois pays sur «notre approche pour résoudre la crise libyenne».

«Il y a convergence de vues entre l'Algérie et la Tunisie à propos de la Libye quant à la nécessité d'une solution politique intervenant dans le cadre d'un dialogue inclusif inter-libyens sans exclusive, sauf pour ce qui est des groupes terroristes classés par l'ONU», a indiqué M. Messahel au terme de son entretien avec son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui, avant de relever «l'impératif de la coordination entre les deux pays concernant les défis liés à la lutte contre le terrorisme dans la région».

«La stabilité de la Libye est celle de l'Algérie, de la Tunisie, et de l'Égypte», a-t-il ajouté.

La réunion ministérielle tripartite abritée par l'Algérie sera sanctionnée par «la Déclaration d'Alger qui donnera une vision sur les positions des trois pays concernant notre approche pour la résolution de la crise libyenne qui doit être politique, pacifique et sans aucune ingérence étrangère dans les affaires libyennes», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne, annonçant par la même occasion la tenue prochaine au Caire de la troisième réunion tripartite.

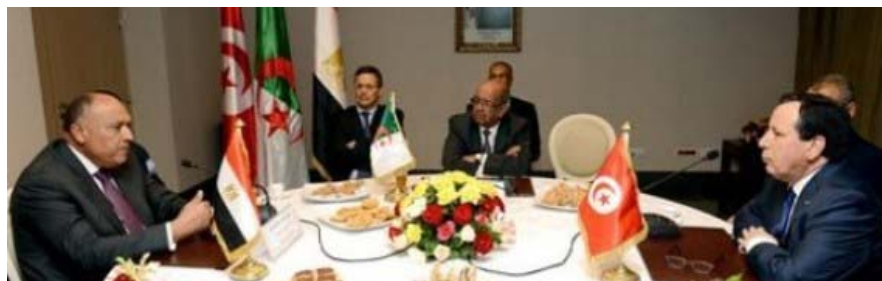
Après avoir qualifié les relations bilatérales algéro-tunisiennes de «distinguées et exemplaires» au vu du volume d'échanges, réunions et programmes de développement dans différents domaines, M. Messahel a fait état de la tenue de la Haute réunion mixte «à Alger début 2018» dans le cadre de la concrétisation de la «feuille de route» dont les grandes lignes ont été tracées lors de la réunion de février 2017, avant de relever que «qu'il est de notre devoir en notre qualité de ministres des affaires étrangères de veiller à la mise en œuvre de ce qui a été décidé». Le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khemaies Jhinaoui a souhaité pour sa part voir la réunion d'Alger sanctionnée par «une déclaration reflétant cette convergence de vues entre les trois pays. Une déclaration par le biais de laquelle nous pouvons nous exprimer ensemble et envoyer un seul message à destination des libyens et de l'opinion publique internationale sur la question libyenne».

Après avoir relevé «une large convergence de positions entre l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sur le dossier libyen», le responsable tunisien a ajouté que la réunion sera une occasion pour «échanger les idées sur les voies à même d'aider les frères libyens à surmonter leurs différends et s'orienter vers le dialogue et la solution pacifique pour trouver une issue à la crise qui secoue leur pays». Pour ce qui est des relations algéro-tunisiennes, M. Jhinaoui a indiqué que les responsables des pays «sont convaincus de l'impératif de relancer les relations bilatérales distinguées dans les domaines économiques et sécuritaires et de la nécessité de la coordination sur les différentes questions».

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, est arrivé lundi à Alger, pour prendre part à la réunion ministérielle tripartite Algérie-Tunisie-Egypte sur la Libye. M. Jhinaoui, a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

La réunion qui se tient sur la demande de l'Algérie verra la participation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et ses deux homologues égyptien et tunisien, Samah Chokri et Khemaies Jhinaoui.

RÉUNION TRIPARTITE D'ALGER SUR LA LIBYE: Engagement à soutenir la solution politique à travers le dialogue inclusif, rejet de l'ingérence et de l'option militaire



Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte ont relevé lundi à Alger l'impératif de s'abstenir de prendre toute mesure de nature à entraver le processus de règlement politique en Libye, réitérant leur soutien à une solution politique à travers le dialogue inclusif, le rejet de l'ingérence et de l'option militaire.

Dans la Déclaration ministérielle d'Alger pour le soutien au règlement politique inclusif en Libye ayant sanctionné les travaux de la réunion tripartite sur la Libye, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et ses deux homologues égyptien et tunisien, Samah Chokri et Khemaies Jhinaoui ont relevé «l'impératif de rejeter le recours à la violence ou de prendre toute mesure de nature à entraver le processus du règlement politique en Libye qui prolongera la souffrance du peuple libyen, particulièrement au niveau économique et humanitaire». Ils ont également souligné l'importance de s'attacher aux positions constantes de leurs pays relatives à la résolution de la crise libyenne, axées essentiellement sur la préservation de l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'unité de la Libye et sur la solution politique comme seul moyen pour résoudre la crise à travers le dialogue inclusif, le rejet de l'ingérence et de l'option militaire. La Déclaration ministérielle d'Alger pour le soutien au règlement politique inclusif en Libye a mis en garde contre les «re-

tombées de la dégradation de la situation sur la sécurité et la stabilité de la Libye et de toute la région, une situation qui sert les intérêts des groupes terroristes et leur ouvre la voie d'élargir leur activités criminelles», relevant l'importance de renforcer la coordination et l'échange d'informations entre les services de sécurité des trois pays.

Après avoir salué les efforts déployés par l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie visant à rapprocher les points de vues entre les parties libyennes, à œuvrer à associer tous les acteurs et élargir le terrain d'entente, les ministres des trois pays ont réitéré leur total engagement à soutenir la Libye et à l'accompagner dans le processus du règlement politique conformément aux dispositions de l'Accord politique libyen.

CRISE LIBYENNE: Messahel : La coordination entre les pays voisins est «permanente»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué lundi à Alger que la coordination entre les pays voisins de la Libye, notamment l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, était «permanente» pour accompagner les Libyens en vue du règlement de la crise que traverse leur pays loin de toute intervention étrangère.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue égyptien, Samah Chokri, M. Messahel a précisé avoir abordé la situation en Libye, mettant en avant la coordination «permanente» entre les pays voisins de la Libye, notamment l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, «pour accompagner les Libyens afin qu'ils puissent régler eux-mêmes leurs problèmes loin de toute intervention étrangère et dans le cadre de l'intégrité territoriale de la Libye».

Il a, à cet égard, rappelé la dernière réunion des pays voisins de la Libye tenue à Alger le 8 mai.

Le ministre a également indiqué avoir abordé avec son homologue la situation dans la région qui est, a-t-il dit, «menacée par le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine», mettant l'accent sur l'importance de la coordination «permanente et continue» entre l'Algérie et l'Égypte pour faire face à ces défis.

Après avoir rappelé les sacrifices consentis par les deux pays dans la lutte contre le terrorisme, le chef de la diplomatie a insisté sur l'importance de la coordination bilatérale et au niveau de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales. Les entretiens ont aussi porté sur la question de la réforme de la Ligue arabe, a fait savoir M. Messahel, précisant que l'Algérie plaiderait pour une réforme «en profondeur» de l'organisation afin de l'adapter aux mutations géostratégiques en cours dans le monde et la mettre au service des peuples et des États arabes.



Le ministre s'est également félicité de la «coordination permanente» entre l'Algérie et l'Égypte au niveau de l'Union africaine. Concernant les relations algéro-égyptiennes, M. Messahel les a qualifiées d'«exceptionnelles» dans différents domaines, faisant part de la volonté des deux pays de renforcer leur coopération économique.

Le ministre a précisé que les deux parties avaient évoqué les préparatifs de la réunion de la Grande commission mixte et de la réunion du Comité de suivi qui la précéderait pour évaluer la mise en œuvre des décisions prises lors de la précédente session tenue au Caire. M. Chokri a, pour sa part, précisé que sa visite «participe du souci de poursuivre la coordination entre les deux pays», soulignant que cette coordination procédait de la volonté des dirigeants des deux pays, Abdelaziz Bouteflika et Abdel Fattah el-Sissi, de faire face aux défis qui se posent à l'Algérie et à l'Égypte et de renforcer la coopération au mieux des intérêts des deux peuples et pour protéger la sécurité nationale arabe contre les dangers qui la menacent. La rencontre a permis d'aborder, en premier lieu, les relations bilatérales et le souci commun de les développer sur les plans politique, économique, culturel et social, et d'intensifier les investissements égyptiens en Algérie, par l'ouverture d'autres créneaux de commerce entre les deux pays, a ajouté M. Chokri.

qui a exprimé ses remerciements au gouvernement algérien pour les facilitations accordées à l'importation des produits égyptiens, «ce qui est à même, a-t-il dit, de favoriser l'augmentation des échanges commerciaux et de renforcer les liens entre les deux pays».

Les discussions ont également porté sur les questions régionales, notamment les derniers développements en Libye, la lutte contre le terrorisme, la question palestinienne, et la situation en Syrie et au Yémen, a précisé le ministre égyptien qui a fait également état d'«une grande convergence» de points de vue des deux pays concernant ces questions, a-t-il indiqué. «Nous avons également discuté de l'importance de poursuivre l'étroite coordination dans le cadre de notre action africaine commune pour la concrétisation des efforts de développement des pays africains et évoqué la contribution de l'Algérie et de l'Égypte dans ces sens ainsi que la réforme de l'organisation africaine», a précisé M. Chokri.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Samah Chokri, est arrivé lundi à Alger pour prendre part à la réunion ministérielle tripartite Algérie-Tunisie-Egypte sur la Libye, consacrée à l'évaluation de la situation dans ce pays à la lumière des derniers développements sécuritaires, pour parvenir à un règlement politique de la crise qui secoue le pays depuis 2011.

Nécessité de s'attacher à la préservation de l'unité de la Libye et d'adopter la solution politique comme moyen pour résoudre la crise à travers le dialogue inclusif

Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte ont mis l'accent lundi soir à Alger sur la nécessité de s'attacher à la préservation de l'intégrité territoriale, la souveraineté, l'unité de la Libye et la cohésion de son peuple et sur la solution politique comme moyen pour résoudre la crise à travers le dialogue inclusif, le rejet de l'interférence étrangère et de l'option militaire.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a passé en revue avec ses homologues tunisien et égyptien, Khemaies Jhinaoui et Samah Chokri au cours de la réunion tripartite tenue à Alger, la situation sécuritaire en Libye et les affrontements survenus dans plusieurs villes et régions libyennes.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé que la «Déclaration d'Alger» donnera une «vision sur les positions des trois pays concernant notre approche pour résoudre la crise libyenne qui doit être politique, pacifique et sans aucune interférence étrangère dans les affaires libyennes», annonçant la tenue d'une troisième session du dialogue tripartite lors de la réunion du Caire.

Abordant les relations algéro-tunisiennes qu'il a qualifié de «distinguées et exemplaires» au vu du volume d'échanges, réunions et programmes de développement dans différents domaines, M. Messahel a fait état de la tenue de la Haute réunion mixte «à Alger début 2018» dans le cadre de la concrétisation de la «feuille de route» dont les grandes lignes ont été tracées lors de la réunion de février 2017, avant de relever que «qu'il est de notre devoir en notre qualité de ministres des affaires étrangères de veiller à la mise en œuvre de ce qui a été décidé».

Le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khemaies Jhinaoui a souhaité pour sa part voir la «Déclaration d'Alger» refléter la convergence de vues entre les trois pays. Une déclaration par le biais de laquelle nous pouvons nous exprimer ensemble et envoyer un seul message à destination des Libyens et de l'opinion publique internationale sur la question libyenne.

Après avoir relevé «une large convergence de positions entre l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sur le dossier libyen», le responsable tunisien a mis en avant l'importance de l'échange d'idées sur les voies et moyens à même d'aider les frères libyens à surmonter leurs différends et s'orienter vers le dialogue et la solution pacifique pour trouver une issue à la crise qui secoue leur pays».

Pour ce qui est des relations algéro-tunisiennes, M. Jhinaoui a indiqué que les responsables des pays «sont convaincus de l'impératif de relancer les relations bilatérales distinguées dans les domaines économiques et sécuritaires et de la nécessité de la coordination sur les différentes questions».

Le rôle du mécanisme des pays voisins de la Libye mis en avant

Les ministres ont relevé lors de leur réunion l'importance du «mécanisme des pays voisins de la Libye et de son approche pour le règlement de la crise libyenne et l'accompagnement du peuple libyen vers le recouvrement de sa sécurité et sa stabilité», rappelant par la même occasion les conclusions de ses réunions.

Les ministres ont également mis en avant le rôle de leurs pays (Algérie, Tunisie et Égypte) dans la relance du processus politique onusien et les efforts déployés par la Mission des Nations Unies pour parrainer le processus, qualifiant le transfert du siège de la mission onusienne en Libye vers la capitale libyenne Tripoli de «pas positif».

Évoquant les récents actes de violences survenus en Libye, les ministres ont appelé à «bannir la violence» ou de prendre toute mesure de nature à entraver le processus du règlement politique en Libye qui prolongera la souffrance du peuple libyen, particulièrement au niveau économique et humanitaire».

Ils ont en outre mis en garde contre les retombées de la dégradation de la situation sur la sécurité et la stabilité de la Libye et de toute la région, une situation qui sert les intérêts des groupes terroristes et leur ouvre la voie d'élargir leur activités criminelles, relevant l'importance de renforcer la coordination et l'échange d'informations entre les services de sécurité des trois pays.

Après avoir salué les efforts déployés par l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie visant à rapprocher les points de vues des parties libyennes, à s'efforcer de tous les acteurs et élargir le terrain d'entente, les ministres des trois pays ont réitéré leur total engagement à soutenir la Libye et l'accompagner dans le processus du règlement politique conformément aux dispositions de l'Accord politique libyen. La réunion a également permis de réitérer le soutien au processus politique, exhorter les belligérants libyens au dialogue, et rejeter l'ingérence étrangère.

La rencontre à laquelle ont pris part le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, et ses deux homologues tunisien et égyptien, Khemaies Jhinaoui et Samah Chokri a abordé les derniers développements de la crise libyenne. Elle intervient après celle tenue le 20 février dernier à Tunis.

Elle a également été axée sur les voies et moyens à même de relancer les efforts politiques visant à rapprocher les points de vues entre les belligérants libyens et s'efforcer de faire face à l'ingérence étrangère sous toutes ses formes pour éviter tout obstacle de nature à entraver le processus politique initié par l'ONU.

La réunion a été sanctionnée par la Déclaration ministérielle d'Alger pour un règlement politique inclusif en Libye, à travers laquelle, les parties ont réitéré leur engagement pour accompagner le processus du règlement politique dans le cadre de l'Accord politique libyen et soutenir la solution politique comme moyen de régler cette crise par le dialogue inclusif, le rejet de l'ingérence étrangère et de l'option militaire.

ALGÉRIE-LIBYE

M. Raouya reçoit le P-dg de la compagnie nationale pétrolière libyenne

Le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya, a reçu mardi à Alger le P-dg de la compagnie pétrolière libyenne "National Oil Corporation" (NOC), M. Mustafa Sanallah, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Au cours de cette rencontre, M. Raouya et son hôte ont passé en revue les différents sujets d'intérêt commun, souligne le communiqué. A cette occasion, M. Sanallah a exposé au ministre des Finances la situation économique prévalant en Libye dont celle du secteur du pétrole et de l'énergie ainsi que les difficultés auxquelles il était confronté, note le communiqué.

Pour rappel, M. Sanallah avait été reçu lundi dernier par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

À l'issue de l'audience que lui a accordée M. Messahel, le P-dg de la NOC a déclaré à la presse que l'entrevue avait été l'occasion d'examiner la situation économique en Libye notamment du secteur du pétrole et de l'énergie, épine dorsale de l'économie libyenne», soulignant le rôle impor-



tant attendu de l'Algérie pour la stabilité de la Libye et de son secteur pétrolier.

M. Sanallah a dit avoir informé M. Messahel de la conjoncture actuelle et des difficultés auxquelles est confronté le secteur pétrolier au vu de la crise sécuritaire qui secoue la Libye, qualifiant "d'extrêmement importants" l'avis et les observations de M. Messahel pour la protection des ressources et des plateformes pétrolières et la préservation de l'unité de la compagnie nationale pétrolière de Libye, d'autant que l'Algérie et la Libye ont des frontières et des champs (pétroliers) communs. Par ailleurs, le responsable libyen a évoqué les consultations politiques interlibyennes et le rôle

constructif de l'Algérie dans la réunification des belligérants libyens pour la stabilité du pays et de son économie».

M. Sanallah a tenu, à cette occasion, à exprimer ses remerciements à l'Algérie, gouvernement et peuple, pour tout l'intérêt accordé à la Libye et pour les efforts déployés pour le règlement de la crise».

Lors de sa rencontre avec M. Guitouni, les deux parties se sont entretenues sur l'état des relations de coopération et de partenariat entre Sonatrach et NOC ainsi que sur l'exploration et l'identification des opportunités d'affaires et d'investissement dans des projets concrets à développer notamment dans le secteur des hydrocarbures.

ACCORD POLITIQUE LIBYEN:

L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie satisfaits de la détermination, par les Libyens, des points concernés par l'amendement

Les ministres algérien, tunisien et égyptien des Affaires étrangères se sont félicités lundi à Alger de la détermination,

par les parties libyennes, des points de l'Accord politique concernés par l'amendement, mettant en avant l'importance du mécanisme des pays voisins de la Libye initié par l'Algérie et son approche pour le règlement de la crise libyenne axée sur le dialogue et la réconciliation nationale.

Dans «La Déclaration ministérielle d'Alger pour le soutien au règlement politique inclusif en Libye» ayant sanctionné les travaux de la réunion tripartite sur la Libye tenue lundi à Alger, les ministres des Affaires étrangères des trois pays «se sont félicités de la détermination, par les parties libyennes, des points de l'Accord politique concernés par l'amendement», encourageant «l'accélération du lancement des négociations en vue d'adopter des formules consensuelles et parachever la mise en œuvre des dispositions de l'Accord politique».

Les MAE des trois pays ont également salué «les étapes positives accomplies à la faveur de la composition de la Commission mixte du dialogue, ainsi que les rencon-

tres ayant regroupé des personnalités politiques et d'importants acteurs libyens».

«La Déclaration ministérielle d'Alger pour le soutien au règlement politique inclusif en Libye» a relevé l'importance du mécanisme des pays voisins de la Libye initié par l'Algérie, en mai 2014, en marge des réunions ministérielles du Mouvement des non-alignés et «l'approche adoptée par ce mécanisme dans le règlement de la crise libyenne basée sur l'accompagnement du peuple libyen dans sa quête pour recouvrir sa sécurité et sa stabilité, rappelant les conclusions de ses réunions».

Les pays voisins de la Libye avaient convenu à l'issue de la réunion ministérielle tenue le 8 mai 2017 à Alger de la nécessité d'encourager la réconciliation nationale en Libye, le rejet de toute forme de violence et d'interférence étrangère dans les affaires de la Libye et de toute option militaire, et ce pour assaïr la réconciliation nationale en Libye.

Les ministres ont également mis en avant le rôle de leurs pays (Algérie, Tunisie et Égypte) dans la relance du processus politique onusien et les efforts déployés par la Mission des Nations Unies pour parrain-

ner le processus, qualifiant le transfert du siège de la mission onusienne en Libye vers la capitale libyenne Tripoli de «pas positif».

Lors de cette réunion, les ministres des Affaires étrangères des trois pays ont passé en revue la situation sécuritaire prévalant en Libye et les affrontements survenus dans plusieurs villes et régions du pays, ainsi que les efforts des parties libyennes, au double plan nationale et local, visant à poursuivre le dialogue national inclusif et assaïr la réconciliation nationale dans le cadre de l'initiative tripartite incluant l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte.

L'occasion a également été pour examiner les efforts consentis par les trois pays en vue d'encourager les parties libyennes à trouver des solutions consensuelles aux points de divergences entravant la mise en œuvre de l'Accord politique.

Les trois parties ont convenu au terme de cette réunion de tenir la prochaine rencontre en Égypte. La date de ce rendez-vous sera fixée ultérieurement après concertation entre les trois ministres des Affaires étrangères.

APS

COMMERCE

Plus de 3 milliards DA de transactions commerciales sans factures sur les 10 premiers jours du Ramadhan

Plus de trois (3) milliards de dinars de transactions commerciales sans factures ont été décelées du 27 mai au 5 juin par les services de contrôle du ministère du Commerce alors que des marchandises d'une valeur de plus de 90,15 millions de DA ont été saisies durant la même période, a indiqué hier un bilan de ce ministère.

Sur les dix premiers jours du mois de Ramadhan, 65.519 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle du ministère ayant permis l'enregistrement de 13.029 infractions, l'établissement de 12.567 procès-verbaux et la fermeture de 537 locaux commerciaux.

Concernant le contrôle en matière des pratiques commerciales, 34.291 interventions ont été opérées ayant permis de constater 7.852 infractions sanctionnées par l'établissement de 7.537 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 417 commerces.

En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures d'un montant de 3,431 milliards de DA et la saisie de marchandises pour une valeur de 73,166 millions de DA.

Les principales infractions constatées dans ce domaine d'intervention portent sur le défaut de publicité des prix (4.341 infractions), le défaut de facturation (877), l'opposition au contrôle (432), le défaut de registre de commerce (360), la pratique de prix illégitimes (153) et le défaut de modification du registre du commerce (77).

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les services de contrôle ont effectué 31.228 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement. Celles-ci ont permis la constata-



tion de 5.477 infractions aux règles de la qualité. Ce qui s'est traduit par l'établissement de 5.010 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 120 locaux commerciaux.

Les interventions effectuées ont permis la saisie de 63,74 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation, représentant une valeur de près de 17 millions de DA, dont une quantité de 25 tonnes d'une valeur de 3,84 millions de DA a été orientée vers les centres d'intérêt collectif.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène (2.160 infractions), à la détention et mise en vente de produits impropres à la consommation (715), au non respect de la tempéra-

ture de conservation (661), à l'absence d'autocontrôle (440), au défaut d'étiquetage (294) et à la détention et mise en vente de produits non conformes (246).

Les résultats enregistrés durant cette période sont en nette augmentation par rapport à ceux enregistrés sur les dix jours ayant précédé le Ramadhan.

En effet, les 40.691 interventions effectuées du 17 au 26 mai dernier avaient permis l'enregistrement de 6.693 infractions, l'établissement de 6.282 procès-verbaux et la fermeture de 398 locaux commerciaux alors que le chiffre d'affaires de transactions commerciales sans factures avait atteint près de 2 milliards de DA.

BOUCHERIES :

Près de 90 infractions relatives à l'instruction de la séparation des viandes fraîches de celles importées



Les agents de contrôle de la qualité et de la répression de fraude relevant de la direction de Commerce de la wilaya d'Alger ont enregistré, durant les deux dernières semaines, 89 infra-

ctions par les bouchers ayant transgressé l'instruction du ministère de Commerce, qui les oblige à afficher le prix et l'origine des viandes fraîches importées et de séparer les produits importés et locaux, a affirmé une source relevant de la direction.

Dans une déclaration à l'APS, M. Dehar Laayachi, a expliqué que «conformément à l'instruction du ministère de Commerce

N 1194 du 4 mai relative à l'obligation d'afficher le prix et l'origine des viandes fraîches importées et de séparer les produits importés et locaux, 89 infractions ont été enregistrées durant les deux dernières semaines, suite à quoi 61 procès-verbaux ont été établis». Les bouchers ont été sensibilisés de la nécessité d'appliquer cette instruction qui tend à protéger le consommateur et lui offrir la liberté de choisir ses achats en matière de viandes, pour lancer, plus tard, des opérations de contrôle qui toucheront graduellement 1101 bouchers à Alger, selon la même source.

Ces instructions viennent dans le cadre d'une série de procédures prises récemment par le

ministère de Commerce, notamment durant le mois de Ramadhan, avec la réduction des licences d'importation de viandes congelées pour préserver la santé du citoyen, tout en délivrant des licences pour importer seulement des viandes fraîches.

A rappeler que la commission interministérielle a délivré, à cet effet, 19 licences pour importer 20.000 tonnes de viandes rouges fraîches dans une première étape, dont 50% importées d'Espagne alors que le reste sera importé de France, d'Italie, de Brésil et de Nouvelle Zélande, sachant que 17.000 tonnes de viandes rouges fraîches ont été importées à travers des licences d'importation délivrées en 2016.

M'SILA : Les perturbations dans la distribution du lait en sachet ne sont pas liées à la laiterie Hodna

Les perturbations dans la distribution du lait en sachet dans la wilaya de M'sila «sont dues à de multiples facteurs qui dépassent la laiterie Hodna», a affirmé le Président Directeur Général de cette laiterie, Smaïl Dilmli.

La laiterie œuvre à répondre à la demande sur les sachets de lait dans les deux wilayas de M'sila et Bordj Bou Arreridj, mais plusieurs facteurs l'empêchent d'y parvenir dont la réduction, depuis début 2017, de 18% (soit 30.000 litres/jour) du quota de poudre de lait octroyé par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) à la laiterie, entraînant la baisse de sa production de 168.000 à 138.000 litres/jour, a expliqué M. Dilmli dans un point de presse tenu lundi soir au siège de l'entreprise, dans la zone industrielle de la ville de M'sila.

La laiterie produit quotidiennement 135.922 litres de lait reconstitué dont 105.922 litres distribués à M'sila et 30.000 litres à Bordj Bou Arreridj, selon le même responsable qui note que l'entreprise a dû puiser quotidiennement 20.000 litres dans ses réserves pour garantir la régularité de l'approvisionnement du marché.

Autre facteur de tension, l'augmentation de la consommation journalière par personne de lait durant le Ramadhan, ajouté à un engouement pour le lait reconstitué en sachet au détriment du lait cru cédé par l'entreprise à 45 DA le litre, soit son prix de revient, a relevé le PDG de cette laiterie de statut privé.

De son côté, Lazhrar Dechoucha, distributeur agréé de lait et dérivés dans la wilaya de M'sila, a estimé que les demandes d'augmentation de quotas de lait à livrer durant le Ramadhan par des commerces de détail «ne peuvent être satisfaites avec les mêmes quantités distribuées auparavant».

Infirmant toute forme de vente concomitante des sachets de lait reconstitué avec ceux de lait cru, le même opérateur a assuré que les quantités livrées quotidiennement s'épuisent totalement la même journée.

Il a également affirmé qu'un bilan de distribution est envoyé quotidiennement à la direction du commerce dans le cadre du suivi des activités de distribution.

La laiterie Hodna a investi 600 millions DA dans les contrats d'achat de vaches laitières à des éleveurs et d'équipement des centres de collecte en contrepartie de la livraison exclusive du lait produit à la laiterie, a souligné son responsable, relevant qu'en dépit de ces contrats, la majorité des éleveurs n'hésitent pas à vendre, parallèlement, leur lait à des privés pour la production du petit lait très demandé durant le mois de Ramadhan.

Le lait ainsi vendu est payé comptant sans aucune forme de contrôle de la qualité, alors que dans le cas de la livraison à la laiterie les procédures d'indemnisation prennent beaucoup de temps souvent pénalisant pour les activités des éleveurs avec le risque de se voir rejeter le lait remis en cas d'acidité élevée ou de contamination par certaines maladies dont la fièvre aphteuse.

APS

INVESTISSEMENT

La laiterie Tamanrasset distribue 11.600 litres/ j et entend accroître sa production

La laiterie de Tamanrasset distribue actuellement 11.600 litres/jour de lait pasteurisé en sachet, et œuvre à accroître sa production, a-t-on appris hier de son promoteur.

La laiterie «Assekrem», d'une capacité théorique de 50.000 l/j, œuvre à satisfaire les besoins en lait et l'«ben (lait fermenté)» de la population de Tamanrasset et des localités environnantes, notamment au mois de Ramadhan où la demande est plus importante, a expliqué Sofiane Messad.

Considéré comme l'un des plus importants projets d'investissement dans la région, cette entité économique s'emploie à étendre sa gamme de production, lait et dérivés, nécessitant l'augmentation à 120 tonnes/mois (36 tonnes actuellement) de son quota de lait en poudre, en vue de répondre aux besoins de la wilaya, ou certaines zones éloignées à l'instar d'In-Guezzam et Tin-Zaoutine (extrême Sud de la wilaya) connaissent une pénurie de lait, en raison de l'insuffisance de

la quantité produite, a-t-il ajouté.

La laiterie compte diversifier prochainement ses activités, à travers l'exploitation et le conditionnement de lait de chamelle, après avoir arrêté un plan d'action pour la création de centres de collecte de lait cru de chamelle, en plus de la production de produits lactés aromatisés, dont le yaourt, selon le même promoteur.

Implantée dans la zone d'activités «Tidessi», à l'entrée de la capitale de l'Ahaggar, à la faveur d'un investissement de plus de 400 millions DA, cette laiterie génère 24 emplois permanents et 30 autres temporaires.

Afin d'assurer l'approvisionnement régulier en lait et d'éviter la perturbation de la production, le même promoteur a appelé les parties concernées à prendre en charge le pro-



blème de perturbation dans l'approvisionnement de la laiterie en eau, en dépit de son raccordement au réseau principal.

FISCALITÉ :

Le dernier délai pour la déclaration des chiffres d'affaires soumis à l'IFU fixé au 30 juin

Les contribuables soumis à l'impôt Forfaitaire Unique (IFU) ont jusqu'au 30 juin en cours pour la souscription de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires soumis à l'IFU au titre de l'année 2017, a indiqué hier le ministère des Finances dans un communiqué.

Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'inspection des impôts ou du centre de proximité des impôts du lieu d'activité, précise le ministère.

Lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, les contribuables, qui peuvent télécharger l'imprimé fiscal à partir du site web de la Direction Générale des Impôts (www.mfdgi.gov.dz), procèdent au paiement total de l'IFU correspondant au chiffre d'affaires prévisionnel déclaré.

Toutefois, ces mêmes contribuables peuvent recourir au paiement fractionné de l'IFU en s'acquittant, lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, de 50% du montant de cet impôt.

Pour les 50% restants, leur paiement s'effectue, au moyen du bordereau avis de versement fractionné de l'IFU, en deux versements égaux, le premier payable du 1er au 15 septembre 2017 et le deuxième du 1er au 15 décembre 2017, précise la même source.

Mais les jeunes promoteurs éligibles aux différents dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) demeurent assujettis au paiement d'un minimum d'imposition correspondant à 50% du montant de celui fixé par le Code des Impôts Directes et



Taxes Assimilées. Lorsque le délai de paiement expire un jour de congé légal, le paiement est reporté au premier jour ouvrable qui suit. Quant aux nouveaux contribuables soumis à l'IFU, ces derniers doivent souscrire une déclaration prévisionnelle avant le 31 décembre de l'année du début de leur activité et de s'acquitter spontanément du montant de l'IFU dû, rappelle le ministère.

L'IFU avait été institué par les dispositions de l'article 2 de la loi de finances 2007 dont la population

fiscale est actuellement composée de près de 1,5 million de contribuables. Le minimum d'imposition applicable pour les contribuables relevant de l'IFU est de 10.000 DA.

Cet impôt a connu des allègements et des simplifications significatives de ses procédures, au titre des dernières lois de finances, qui lui ont conféré les caractéristiques d'un «impôt moderne», souligne la même source.

Il s'agit notamment de la possibilité de substituer la TVA, la TAP, l'IRG ou l'IBS

par l'IFU, de permettre aux contribuables de déclarer eux-mêmes le montant du chiffre d'affaires prévisionnel au titre de l'impôt unique, d'offrir aux contribuables un mode de paiement simplifié (paiement intégral ou paiement fractionné) et de leur proposer également une période d'option au régime du réel étalée sur trois ans, une option valable pour ladite année et les deux années suivantes pendant lesquelles elle est irrévocable, rappelle-t-on de même source.

ORAN:

Lancement des travaux de viabilisation au niveau de sept zones d'activités



Des travaux de viabilisation ont été lancés récemment au niveau de sept zones d'activités de la wilaya d'Oran, pour booster l'investissement, a-t-on appris hier du directeur de l'industrie et des mines.

Une enveloppe de 470 millions DA a été débloquée pour concrétiser ce programme de viabilisation des sept zones industrielles au niveau de la wilaya, a indiqué à l'APS, Abderrahmane Khaldoun, en marge d'une réunion sur les micro-zones d'activités.

L'enveloppe dont a bénéficié la wilaya d'Oran en 2012 reste insuffisante pour terminer le reste de viabilisation, notamment au niveau de la zone de Boutléis, où les travaux de réalisation de quatre (4) projets connaissent un taux d'avancement appréciable, dont un est à près de 80 %, a-t-il fait observer, en citant à titre d'exemple l'usine «Protechnologie» de produits pharmaceutiques, qui est en cours d'achèvement.

«Nous avons demandé une enveloppe supplémentaire, à plusieurs reprises, à la commission d'arbitrage du ministère des Finances pour terminer les travaux de viabilisation et relancer l'investissement pour créer plus d'emplois et de richesses mais nous voyons rien vu venir», a-t-il déploré. Selon le responsable, les travaux de viabilisation concernent les zones de Sidi Chahmi (19 hectares), de Benfréha (7 ha), de Oued Tlélat (16 ha), de Hassi Benokba (19 ha), de Boutléis (120 ha) et de Boufatis (20 ha). S'agissant du complexe sidérurgique «Toshyali», situé dans la zone de Bethioua, le directeur de l'industrie et des mines de la wilaya d'Oran a confirmé le lancement des travaux d'unités dédiées aux fers spéciaux et l'acier plat. Ce complexe prévoit la création de 5.000 postes d'emplois, a-t-il conclu.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Inauguration de la première desserte maritime entre Mostaganem et Barcelone

La première desserte maritime de transport des voyageurs reliant Mostaganem (Algérie) et Barcelone (Espagne) a été inaugurée lundi.

Le coup d'envoi de Cette traversée à bord du navire «Tassili 2» transportant 58 passagers et 28 véhicules a été donné au port de Mostaganem par le wali Adelwahid Temmar, en présence d'autorités locales.

Le directeur régional ouest de l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV), Latreche Benaoumeur Abdessamed a indiqué qu'un total de 32 dessertes aller/retour est programmé pour les mois de juin, juillet, août et septembre prochains, à raison de huit dessertes aller-retour par mois.

Il a souligné que l'ouverture de la ligne maritime de transport des voyageurs Mostaganem-Barcelone s'inscrit dans le cadre du plan d'extension de l'activité de l'ENTMV, signalant que l'entreprise a réservé pour cette ligne les

navires «Tassili 2» et «Djazair 2».

Il a ajouté qu'après la saison estivale, une desserte aller/retour tous les 15 jours sera programmée lors de la saison hivernale.

Des prix de 18.500 DA aller-retour en place économique et de 28.000 DA en cabine sont fixés pour cette desserte et de 33.000 DA pour le véhicule.

Une ligne maritime régulière sera programmée durant la saison estivale reliant Mostaganem et Alicante (Espagne) avec un total de 32 dessertes aller retour en juin, juillet, août et septembre avec une moyenne de 8 dessertes aller retour chaque mois, a indiqué le directeur régional ouest de l'ENTMV.

Concernant l'ouverture de la nouvelle ligne maritime qui reliera Mostaganem (Algérie) et Marseille (France), le même responsable a fait savoir que le dossier est à l'étude et qu'elle sera mise en service l'année prochaine parallèlement à la réception d'un nouveau navire d'une capacité



de plus de 2.000 passagers et plus de 600 véhicules.

Par ailleurs, M. Latreche a annoncé l'ouverture d'une ligne maritime urbaine reliant le port d'Oran et Ain Turck le 5 juillet prochain signalant l'acquisition de deux navires de 350 passagers

chacun, en vue d'alléger la tension sur la circulation automobile de la corniche oranaise.

Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar a souligné que la ligne maritime Mostaganem-Barcelone intervient en complément à la ligne Mostaganem-Valence

entrée en exploitation en mars 2016.

Il a ajouté que cette nouvelle ligne devra conférer une amorce économique à Mostaganem et à la partie ouest du pays et attirer plus de touristes.

APS

BOUMERDÈS : Ouverture de 9 nouvelles plages à la baignade



Neuf (9) nouvelles plages ont été ouvertes à la baignade cet été à Boumerdes, a-t-on appris lundi du directeur du tourisme et de l'artisanat.

Le nombre de plages fréquentables passent de 36 à 45 plages sur un total de 61 plages, a expliqué à l'APS M. El Ouerdi Abidi, ajoutant que l'ouverture, à partir de la présente saison de ces plages à Boudouaou El Bahri, Cap Djinet, Dellys et à Afir, est intervenue après la levée de nombreuses contraintes.

Parmi ces contraintes, M. Abidi a cité à titre d'exemple «l'absence d'accès vers les plages, de parkings, d'éclairage, de salles d'eau et de points de contrôle et de sécurité». Selon le même responsable, la wilaya de Boumerdes a entamé, cette année, de façon précoce la mise en œuvre d'un dispositif spécial, en vue de garantir la réussite de la saison estivale. Le dispositif en question a consisté au réaménagement et le nettoyage de toutes les plages autorisées à la baignade de la région, tout en instruisant les communes côtières concernées à gérer et valoriser leurs plages de façon à s'assurer des revenus supplémentaires.

Cela met un terme à l'exploitation illégale de ces espaces, en plus de la mise en place de centres mobiles pour la Protection civile et la Gendarmerie nationale, ainsi que leur dotation en commodités nécessaires (douches, salles d'eau et eau potable), a-t-il dit.

D'autres mesures ont consisté à l'aménagement des accès aux plages et leur dotation en panneaux signalétiques et autres panneaux publicitaires, tout en garantissant l'éclairage public à leur niveau, ainsi que des routes y attenantes, des parkings pour les véhicules et l'aménagement des aires destinées à la vente. Une mesure spéciale a été prise, à l'occasion, en vue d'interdire le camping anarchique, à travers la création d'une commission chargée actuellement de déterminer les espaces destinés pour cela, sur le littoral et dans les forêts de la région.

Des sessions de formation et des actions de sensibilisation seront, en outre, destinées aux gérants des structures d'accueil, d'établissements hôteliers et des agences touristiques de la wilaya, pour améliorer leurs prestations, avec la prise d'une option pour encourager la formule de l'hébergement chez l'habitant, ainsi que l'affectation d'espaces pour la vente des produits de l'artisanat local sur les plages de la wilaya. Selon le bilan de la saison estivale 2016, présenté par le directeur du tourisme lors du dernier Conseil exécutif, la wilaya de Boumerdes a accueilli près de 10 millions d'estivants, l'année dernière, un flux en baisse comparativement à la saison précédente (2015), durant laquelle elle avait accueilli près de 11 millions d'estivants.

Le responsable a cité le climat instable ayant caractérisé de longues périodes de l'été dernier, comme étant la cause principale de ce recul, ajouté à la diversité des offres touristiques assurées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

APS

EL-OUED: Des embouteillages insoutenables et des désagréments aux usagers de la route

La circulation routière ne cesse de connaître, ces dernières années, un véritable étouffement à El-Oued, notamment au niveau des principales artères et des rues des cités et quartiers populaires, provoquant un désagrément aussi pour les riverains que pour les usagers de la route.

Cette situation, source de nuisances sonores qui s'accroissent notamment durant les occasions festives, les cortèges nuptiaux, les fêtes locales et religieuses, et même durant le mois de Ramadhan, est fréquemment constatée aux quatre entrées de la commune du chef-lieu de wilaya, dont elle occupe le centre et où convergent des milliers de véhicules et moyens de transport en provenance des 29 autres communes, en sus des usagers d'autres wilayas traversant El-Oued, une région devenue un pôle commercial par excellence.

Cet engorgement routier atteint son paroxysme lors des heures de pointe, notamment au niveau des accès de la ville, des aires de stationnement, des sorties des arrêts de bus et de taxis et des gares routières, eu égard au nombre important de citoyens affluant des communes et wilayas limitrophes d'El-Oued.

De l'avis de nombreux citoyens d'El-Oued approchés par l'APS, l'intervalle de temps entre onze heures et midi est pratiquement le moment où est relevé l'encombrement le plus redouté, appelé par les usagers le moment de «stand-by» où la circulation demeure très lente, voire impossible, notamment au niveau des sorties d'institutions ou de marchés, obligeant parfois les conducteurs à stopper le moteur pour atténuer la pollution et les nuisances sonores, dans l'attente d'un désengorgement du trafic.

Le grand marché et les espaces commerciaux, lieux les plus encombrés

Les grands espaces commerciaux de la ville d'El-Oued (marché central et marché de gros des fruits et légumes) sont les endroits les plus encombrés de véhicules, outre les quartiers tels que Lâachache, El-Messaba, Ouled Ahmed et Nezla, où surviennent des embouteillages se répercutant sur d'autres



accès et intersections, comme c'est le cas des rues commerçantes donnant sur les quartier Chott, 1er Novembre et Errimel, où se forment d'énormes bouchons.

Ce phénomène s'est aggravé avec l'indifférence et les comportements inciviques d'automobilistes qui n'hésitent pas à stationner aux bords des routes, à l'image de la rue Khemisti, à la fois encombrée par les stationnements et la circulation des citoyens sur la chaussée plutôt que sur les trottoirs.

Des riverains imputent cette situation à la vétusté aussi des routes secondaires obligeant les automobilistes à les éviter, en plus de l'accroissement du parc roulant des particuliers, ainsi que des taxis, bus et autres moyens, en l'absence d'extension et d'aménagement de la ville d'El-Oued. Rostom (41 ans), habitant de la cité du 1er Novembre, estime que la situation persistante depuis des années est source de désagréments pour sa famille, avec les inces-

sants klaxons, ainsi que les émissions de gaz des véhicules, influant négativement sur la santé publique et sur l'environnement.

Mme. Fadja, septuagénaire vivant au quartier Nezla, abonde dans ce sens et soutient que l'engorgement de la circulation lui a provoqué une maladie respiratoire chronique, surtout qu'elle réside, dit-elle, dans une zone dépourvue d'aménagement et, malgré cela, à très forte circulation.

Les services de la direction des transports de la wilaya d'El-Oued ont prévu un plan de circulation visant à organiser la circulation et à mettre un terme aux mauvais comportements des automobilistes et des piétons, a indiqué à l'APS le responsable local du secteur, Mohamed Cherif Cherih.

Le même responsable a invité les parties concernées et les bureaux d'études spécialisés à hâter l'élaboration de ce plan de circulation et à le mettre en œuvre rapidement en vue de fluidifier la circulation et éliminer les sources de désagréments des citoyens.

BOUIRA: Raccordement d'ici à fin juillet de cinq communes au réseau des grands transferts du barrage de Koudiet Acerdoune

Cinq communes du sud et du sud-ouest de la wilaya de Bouira seront raccordées d'ici à la fin juillet prochain au réseau des grands transferts des eaux du barrage de Koudiet Acerdoune, a annoncé lundi le wali de Bouira M. Mouloud Chérifi, au terme d'une visite de travail dans la commune de Sour El-Ghouzlane (sud).

Ils s'agit des municipalités de Maâmoura, Hakimia, Dechmia, Ridane et Hadjra Zerga, qui comptent une population globale de plus de 19.000 habitants. «Les travaux de ce projet, qui ont connu un léger retard ces derniers mois, avancent à un

rythme acceptable et le projet devra être réceptionné d'ici à la fin du mois de juillet», a déclaré M. Chérifi, lors d'un point de presse tenu à la fin de sa visite.

«La réception de ce projet était prévue initialement pour avant le mois de Ramadan, mais en raison d'un retard dû à plusieurs facteurs, dont des contraintes techniques, les travaux n'ont pas été livrés à cette date», a expliqué le premier magistrat de la wilaya, assurant avoir donné de fermes instructions pour rattraper ce retard et alimenter ces communes à partir du barrage de Koudiet Acerdoune. Une enveloppe de plus de

800 millions de dinars est consacrée à la réalisation de ce méga projet tant attendu par les citoyens des communes suscitées. Pour sa part, le directeur des ressources en eau de Bouira, Lahbib Boulénouar, a expliqué à l'APS que pour «les communes de Maâmoura et Dechmia, les essais seront effectués ces jours-ci pour les raccorder dans dix jours au réseau de grands transferts, tandis que le reste des localités le sera d'ici la fin du mois de juillet».

Le projet porte sur la réalisation d'un linéaire de 100 km de conduites, sept stations de pompage et cinq réservoirs d'une ca-

pacité de 2000 m3, a-t-il précisé. Selon le chef de l'exécutif, d'ici à la fin du mois de juillet, tous les chefs lieux des 45 communes que compte la wilaya de Bouira seront raccordés aux réseau d'eau potable.

«Avec la réception de ce projet, nous aurons gagné la bataille et il ne restera que quelques localités et zone rurales à raccorder, a indiqué M. Chérifi à la presse. De ce fait, «nous sommes en train de suivre de très près l'évolution des projets pour permettre la réalisation des travaux et la levée de toutes les contraintes», a-t-il conclu.

LAGHOUAT : De nouveaux projets pour répondre aux attentes des habitants de Sidi-Makhlouf

De nouveaux projets sont venus consolider la dynamique de développement au niveau de la commune de Sidi Makhlouf (Laghouat) pour répondre aux attentes de sa population, a-t-on appris hier de cette collectivité. Il s'agit, entre autres opérations, de la réalisation de 230 logements de type public locatif (LPL), dont une tranche a été déjà réceptionnée, en attendant l'achèvement de l'ensemble du projet et de ses aménagements extérieurs avant la fin de l'année en cours, a-t-on fait savoir. Le secteur de la Santé va réceptionner dans les trois prochaines se-

maines une nouvelle polyclinique réalisée pour un coût de 120 millions DA, selon la même source.

Les travaux de raccordement aux réseaux divers d'un nouveau lotissement composé de 500 parcelles de terrains destinés à l'auto-construction seront bientôt lancés, à la faveur d'une enveloppe de près de 55 millions DA réservée à la réalisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, en plus un réservoir d'eau.

Il est fait état aussi de la réévaluation financière des opérations de raccordement de

ce futur espace résidentiel aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-on ajouté. Un réservoir d'une capacité de 300 m3, réalisé pour un montant de plus de 11 millions DA, a été mis en service dernièrement par les autorités de la wilaya.

Concernant le secteur de la Jeunesse et des Sports, la commune de Sidi-Makhlouf a bénéficié de la réalisation d'une Maison de jeune qui sera dotée prochainement des équipements nécessaires pour permettre aux jeunes de cette collectivité de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions.

ALGER : Recensement de 14 parkings anarchiques et arrestation de 300 individus durant les 10 premiers jours de Ramadhan

Quatorze (14) parkings anarchiques ont été recensés et près de 300 individus impliqués dans des affaires liées à la détention de drogue ont été arrêtés par les services de sûreté de la wilaya d'Alger durant les 10 premiers jours du mois de Ramadhan, a affirmé le chargé de communication au niveau de la Sûreté de wilaya d'Alger.



Dans une déclaration à l'APS, le commissaire principal, Zouaoui Rabah, a précisé que "les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont recensé, durant les premiers jours du mois de Ramadhan, 14 parkings illégaux et procédé à l'arrestation de 14 contrevenants qui ont été auditionnés sur procès verbaux et présentés à la justice".

Il a ajouté dans ce sens que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre le phénomène des parkings anarchiques à travers les rues et quartiers d'Alger et visait à assurer la quiétude des citoyens durant Ramadhan.

Selon l'intervenant, le phénomène des parkings anarchiques est plus répandu durant la nuit de ce mois sacré et la saison estivale au niveau des centres commerciaux, marchés, lieu de distraction et plages. Les gérants de ces parkings, ajoute-t-il, imposent

leurs propres tarifs en cette période de l'année qui connaît une grande affluence, ce qui implique l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles.

Une instruction ministérielle portant sur la réglementation des parkings a été promulguée en vue de protéger les droits des usagers de la route et définir les responsabilités des "parkingueurs".

Pour contrer ce phénomène, les services de sécurité veillent au contrôle des zones noires, en intensifiant les patrouilles sur le terrain et les interventions sur la base des dépassements signalés via le numéro vert 15-48.

Les services de sécurité veillent à l'application du code de la route et s'engagent à lutter contre ce phénomène qui touche les usagers de la route, en œuvrant à organiser cette activité et à créer de nouveaux parkings dans certaines communes en coordi-

nation avec les autorités locales. Des commissions mixtes ont été créées pour réglementer l'activité des parkings en contrepartie d'une rémunération au niveau des communes, les services de sécurité urbaine ayant recensé depuis 2013 les parkings anarchiques et les principales zones noires en vue de leur éradication.

L'activité des parkingueurs au niveau des quartiers a également été réglementée, en imposant à ces derniers l'obtention d'une autorisation délivrée par les services communaux après la déclaration de leur activité auprès des services de sécurité pour définir leurs responsabilités.

293 individus ont été arrêtés durant les 10 premiers jours de Ramadhan dans le cadre du traitement de 279 affaires de détention de drogues et de psychotropes, a affirmé le commissaire principal, Rabah Zouaoui.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

La DGSN dément les informations selon lesquelles un propriétaire d'un bus à Batna aurait été agressé par des policiers

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a affirmé mardi que les allégations d'un propriétaire d'un bus de transport urbain à Barika (Batna), que véhicule une vidéo circulant sur Facebook, selon lesquelles il aurait été agressé par des éléments de la police «sont dénuées de tout fondement», soulignant que les mis en cause avaient été déferés à la Justice pour outrage à agents de la force publique en service. «Après avoir commis une infraction au code de la route, le propriétaire du bus a refusé d'obtempérer à l'agent de police», indique la DGSN dans un communiqué.

«Une fois arrêté, le mis en cause, aidé de son acolyte, a commencé à crier et à proférer des insultes et des menaces à l'égard des agents de l'ordre public, les accusant de l'agresser physiquement», ajoute la même source. L'enquête a démontré que les deux mis en cause n'avaient pas été agressés par les éléments de police, comme ils l'avaient prétendu.

«Après constitution d'un dossier pénal, les deux mis en cause ont été transférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, lesquelles ont émis un mandat de dépôt à leur encontre pour outrage à agents de la force publique en service».

La DGSN appelle les citoyens et les usagers des réseaux sociaux à «ne pas se laisser entraîner par de telles allégations tendancieuses qui visent à semer l'anarchie et à porter atteinte à l'ordre public, sans en vérifier la véracité».

BOUIRA Baisse sensible des actes de crime et de vol

Les actes de crime et de vol ont connu depuis 2015 une baisse sensible grâce aux efforts drastiques que continuent de fournir les différents services de sécurité à travers la wilaya de Bouira, ont indiqué lundi des responsables de la Sûreté de wilaya.

Le nombre de cas de vol de maisons ou de locaux commerciaux a sensiblement baissé depuis la mi 2015 en milieu urbain. Cela est un bon signe grâce aux efforts considérables que consentent nos services, a expliqué le commissaire de police Rabah Dainèche lors d'un point de presse organisé au niveau

du siège de la base de vie de la Sûreté de la wilaya.

Dans ce contexte, le même officier a assuré que les brigades de la police judiciaire ainsi que les autres services avaient réussi à éradiquer ce phénomène à hauteur de 90 % dans la wilaya de Bouira et ce en milieu urbain, où seulement deux cas avaient été signalés en 2015.

Il a été relevé en outre une baisse significative du vol de véhicule à Bouira et ce depuis 2015. Pour ce qui est du crime, le phénomène a, lui aussi, connu une baisse relative par rapport aux années précédentes à Bouira, soutient Ra-

bah Dainèche. «Hormis les scènes de crimes qui se sont produites en juillet 2013 à Ouled Bouchia, quartier périphérique de la ville de Bouira ainsi que l'assassinat d'un jeune gendarme en avril dernier à Sour El-Ghozlane, nous n'avons enregistré aucun autre cas de crime. Cela nous rassure davantage et nous devons continuer à cerner ce phénomène qui menace la société», a indiqué le commissaire Dainèche.

Par ailleurs, un dispositif de 1200 policiers a été mis en place à l'occasion du mois sacré de ramadan et des examens de fin d'année 2017. Le

dispositif a été mis en place dans le cadre d'un plan d'action et de travail qui couvre toute la wilaya de Bouira, notamment les milieux urbains ainsi que tous les centres d'examen, a expliqué, de son côté, le commissaire de police Kaci Hennache, chef de service de la voie publique.

«Notre plan porte sur la sécurisation des citoyens et de leurs biens en milieu urbain à travers toute la wilaya de Bouira, notamment en ces veillées de ramadan, où nos missions se poursuivent la nuit à des heures tardives», a souligné le commissaire Hennache.

Saisie de 20 kg de cannabis traité aux domiciles de deux suspects à Kouba et Kheraicia (Alger)

Les services de sûreté de wilaya d'Alger ont saisi récemment une importante quantité de cannabis traité (20 kg) suite à exécution de deux mandats de perquisition dans deux domiciles à Kouba et Kheraicia (Alger), a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Agissant sur information, les éléments de la division centre de police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya d'Alger, ont exécuté un mandat de perquisition au domicile d'un individu suspect impliqué dans le trafic de drogue dans la localité de Kouba, qui s'est soldé par son interpellation et la récupération de 03 kilogrammes de cannabis traité, a précisé la Cellule de communication de la DGSN.

Poursuivant leur enquête, les mêmes éléments de police, ont exécuté un autre mandat de perquisition au domicile d'un individu suspect dans la région de Kheraicia, donnant lieu à la récupération de 17 kilogrammes de cannabis traité.

Les mis en cause ont été arrêtés et présentés aux services juridiquement compétents.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 38 morts et 1060 blessés en une semaine



Trente-huit (38) personnes ont trouvé la mort et 1060 autres ont été blessées dans 1013 accidents de la circulation, survenus durant la période du 28 mai au 03 juin 2017 dans des wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 3 personnes décédées et 43 autres blessées, suite à 59 accidents de la route, précise la même source, ajoutant que ces dernières

ont été prises en charge puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la Protection civile.

Durant la période de référence, les mêmes unités d'intervention ont enregistré un total de 15508 appels de secours, dont 8321 pour secourir des personnes et qui ont permis la prise en charge de 841 blessés traités par les secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 7199 malades vers les structures sanitaires, conclut la même source.

SLOVAQUIE : Des milliers de jeunes manifestent contre la corruption



Des milliers de jeunes Slovaques ont manifesté lundi dans la capitale Bratislava et dans la deuxième ville du pays, Kosice, pour appeler à la démission de hauts responsables gouvernementaux qu'ils accusent d'attribution de la lutte contre la corruption.

Ils étaient environ 5.000 dans le centre de Bratislava pour exiger du ministre de l'Intérieur Robert Kalinak qu'il «démissionne», scandant en outre «Assez de Fico», le chef du gouvernement Robert Fico (gauche). Les manifestants ont également réclamé le départ du chef de la police Tibor Gaspar et du procureur spécial pour les affaires de corruption Dusan Kovacic.

«J'espère que la Slovaquie sera un beau jour un pays qui ne sera pas affecté par la corruption et que les gens ne devront pas aller à l'étranger pour trouver du tra-

vail», s'est exclamé devant la foule David Straka, un étudiant qui figure parmi les organisateurs de ce rassemblement, le deuxième du genre depuis avril dans la capitale.

«J'ai le sentiment qu'il (le gouvernement) manipule tout le pays», a quant à elle dit Sona Vavuliaková, une étudiante en médecine de 22 ans, citée par l'AFP. «Pour l'essentiel, notre argent finit dans sa poche», a-t-elle ajouté. A Kosice (est), ils étaient environ 2.000 à manifester dans la soirée, selon la presse locale.

Le président slovaque Andrej Kiska, un centriste critique de l'action du gouvernement, a apporté son soutien à ces actions de protestation. L'ONG Transparency International a récemment placé la Slovaquie, un pays de 5,4 millions d'habitants membre de la zone euro, au 7e rang des Etats membres de l'UE les plus corrompus.

BÉNIN Plus des trois quarts de Cotonou inondés

Plus des trois quarts de la superficie de Cotonou sont inondés, par suite des grosses averses qui se sont déversées du vendredi à dimanche sur la capitale économique béninoise, rapportaient des médias lundi.

Dans la plupart des quartiers de cette métropole, notamment Agla Hlazounto, Akpakpa, Avotrou et Ladji, plusieurs rues sont devenues impraticables et des maisons inhabitables.

De même, des centres socio-administratifs, notamment les écoles, des centres de santé et même certains habitats privés, sont partiellement ou entièrement inondés.

Malgré les efforts fournis par les autorités de la municipalité de la ville, à travers l'opération «Cotonou en campagne contre les inondations» (3CI) mise en oeuvre avant chaque saison pluvieuse par la mairie de Cotonou, pour anticiper l'inondation, notamment par le curage des caniveaux, le remblayage des voies d'accès à l'eau et le peaufinage des quartiers sensibles, l'eau de pluie et du ruissellement a encore envahi pour cette saison, plus des trois quarts de la superficie de la capitale économique béninoise.

Face à cette catastrophe naturelle, les autorités du ministère du cadre de vie, de la mairie de Cotonou et de la hiérarchie militaire sous l'initiative du préfet du Littoral, Modeste Toboula, ont élaboré dimanche un plan d'intervention d'urgence qui, sera mis en oeuvre pour évacuer l'eau en stagnation dans certains quartiers fortement inondés de la capitale économique béninoise.

Delphin Gandonou, géographe, spécialisé en aménagement du territoire, a estimé que le phéno-



mène d'inondation qu'on observe à chaque saison pluvieuse à Cotonou, peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment les facteurs liés à l'occupation du sol, aux ouvrages de drainage et au relief.

S'agissant des facteurs liés à l'occupation du sol, ce spécialiste en aménagement du territoire, déplore le fait que les terres de la ville de Cotonou, sont occupées en dépit de leur nature.

«Après avoir occupé toutes les terres fermes, les populations de Cotonou se sont mises à conquérir les marais dont certains sont même lotis. Les marais habités lotis ont été évalué à 473 hectares soit 12,1% des occupations du sol et les marais habités non lotis à 500 hectares représentant 28,5% des occupations de sol soit encore 62% de la superficie totale des marais», a-t-il déploré, regrettant que l'occupation

du sol de Cotonou est un facteur déterminant des inondations de la ville. Pour ce qui est des facteurs liés aux ouvrages de drainage, l'expert environnementaliste, estime que la mauvaise conception ou le mauvais choix de certains ouvrages et l'absence de mise à jour des plans de réseau existant entraînent une accumulation de l'eau au niveau des points obstrués par l'urbanisation. En ce qui concerne les facteurs liés au relief, M. Gandonou, affirme que le relief relativement plat de la ville de Cotonou ne permet pas un drainage naturel.

«En l'absence d'ouvrages d'assainissement ou en cas d'inefficacité d'ouvrages existants, les eaux de pluies s'infiltrent dans le sol. Lorsque la nappe qui se surcharge rapidement est surpassée, le trop plein stagne», a-t-il souligné.

QATAR Qatar Airways suspend ses vols vers l'Arabie saoudite, les Emirats, Bahreïn et l'Egypte



Qatar Airways a suspendu mardi, sine die, tous ses vols vers l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte au lendemain de la rupture par ces quatre pays des relations diplomatiques avec Doha, accusé de soutenir le «terrorisme». Dans un communiqué publié sur son site internet, la compagnie qatarie précise que la suspension des vols vers les quatre pays sera en vigueur «jusqu'à nouvel ordre». Dans un premier temps, elle avait annoncé une suspension de vols lundi jusqu'à 23H59 GMT. Elle indique aux clients affectés par la suspension des vols qu'ils peuvent soit se faire rembourser leurs billets soit réserver des places vers d'autres destinations. Les compagnies aériennes d'Arabie saoudite, des Emirats, de Bahreïn et d'Egypte ont pour leur part suspendu sine die tous leurs vols à destination ou en provenance du Qatar.

Laveille, l'Egypte a annoncé la suspension des liaisons aériennes avec le Qatar à partir de mardi, après avoir rompu ses relations diplomatiques avec Doha. Six compagnies aériennes du Golfe ont annoncé lune décision similaire lundi, après que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Bahreïn notamment ont annoncé la rupture de leurs relations diplomatiques avec Doha. La rupture des relations diplomatiques s'est accompagnée de mesures économiques comme la fermeture de toutes les frontières terrestres et maritimes entre ces pays et le Qatar, ainsi que des interdictions de survol aux compagnies aériennes qataries ou des restrictions aux déplacements des personnes. Il s'agit de la plus grave crise diplomatique à frapper le Moyen-Orient depuis des années.

APS

SELON UN RAPPORT DE L'UNESCO L'aide consacrée à l'éducation est en baisse pour la sixième année consécutive

Le montant de l'aide allouée à l'éducation est en baisse pour la sixième année consécutive et n'est pas en adéquation avec les besoins, a indiqué hier un nouveau rapport de l'Unesco.

Le montant total de l'aide à l'éducation s'élève à 12 milliards de dollars, soit une baisse de 4 % par rapport à 2010, alors que sur la même période, le montant total de l'aide au développement a progressé de 24 %, a expliqué le nouveau document publié par l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) de l'Unesco intitulé, L'aide à l'éducation stagne et ne va pas vers les pays qui en ont le plus besoin, dont l'APS a obtenu une copie.

L'aide à l'éducation de base qui comprend le soutien à l'enseignement pré-primaire et primaire ainsi que l'éducation des adultes et les programmes d'alphabétisation a atteint 5,2 milliards de dollars, contre 4,8 milliards en 2014, a ajouté le document, soulignant que ce montant reste néanmoins inférieur de 6 %



à ce qu'il était en 2010.

Dans le même temps, soutient le rapport, l'aide à l'enseignement secondaire s'élève à 2,2 milliards de dollars, soit 19 % du montant total de l'aide consacrée à l'éducation.

Le montant de l'aide demeure bien inférieur à ce qui serait nécessaire pour atteindre l'Objectif de développement durable 4, compromettant ainsi nos engagements, a déclaré Irina Bokova, la Directrice générale de l'Unesco, à l'occasion

de la publication du rapport, appelant à multiplier l'aide au moins par six pour atteindre nos objectifs communs en matière d'éducation, et faire en sorte qu'elle soit destinée aux pays qui en ont le plus besoin. D'après elle, les donateurs détournent leur attention des pays les plus pauvres en matière d'éducation.

Le document montre que les Etats-Unis et le Royaume-Uni restent les deux plus importants donateurs en fa-

veur de l'éducation de base mais ces deux Etats ont réduit leurs allocations de 11 % et 9 %, respectivement, en 2014-2015, alors que la Norvège et l'Allemagne ont augmenté leurs allocations respectivement de 50 % et 34 %.

L'aide allouée n'est pas en adéquation avec les besoins. L'Afrique subsaharienne, qui abrite plus de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde, reçoit désormais moins de la moitié de l'aide qu'elle recevait pour l'éducation de base en 2002, note le rapport, soulignant que cela représente 26% de l'aide totale en faveur de l'éducation de base, soit à peine plus que les 22% alloués à l'Afrique du Nord et à l'Asie occidentale, où 9% des enfants ne sont pas scolarisés.

Si l'aide humanitaire à l'éducation a atteint un niveau historiquement élevé, avec une hausse de 55% entre 2015 et 2016, elle ne représente encore que 2,7% du total de l'aide disponible, soit 48% du montant requis, a précisé le rapport de l'Unesco.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. MOKHTAR HAZBELLAOUI L'A AFFIRMÉ : «L'Etat poursuivra ses efforts en matière de réalisation de centres anticancéreux »

Le ministre de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui, a affirmé lundi à Bechar que l'Etat poursuivra ses efforts en matière de réalisation et d'équipement de centres anticancéreux, dans le cadre de l'application du programme du Président de la République.



«La réception récemment des équipements nécessaires, à savoir 22 accélérateurs destinés à la radiothérapie, constitue une importante phase dans la concrétisation de ce programme et de son volet «Plan cancer», a-t-il indiqué lors de sa visite du chantier de réalisation du centre anticancéreux (CAC) de Bechar.

Au niveau de ce site, dont le chantier est à l'arrêt depuis le 18 mai pour cause de non paiement des créances de l'entreprise publique réalisatrice, en l'occurrence Cosider, et qui s'élève à plus d'un (1) milliard DA, le membre du gouvernement a pris la décision de la prise en charge de cette situation en demandant toutefois la reprise des travaux du projet et sa livraison dans les délais prévus, à savoir en juin 2018.

Les travaux de ce projet, qui accusent actuellement un taux d'avancement de 85%, seront relancés incessamment par la prise en charge de la finalisation du bloc destiné à la radiothérapie, dont les équipements sont déjà prêts à être installés pour la prise en charge des 200 cancéreux de la wilaya, a-t-on signalé.

Le CAC de Bechar, qui fait partie d'un vaste programme de réalisation de huit (8) structures similaires, à savoir ceux d'Adrar, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, El-Oued, Tizi-Ouzou, Chlef, Laghouat et Oran, totalisent un nombre de 27 accélérateurs (équipements de radiothérapie), d'un coût global de réalisation de plus de 48 milliards DA, en plus de 12 milliards DA pour leur équipement, contribuera une fois mis en service,

en juin 2018, à une meilleure prise en charge des différentes pathologies cancéreuses dans la région, ont soutenu des responsables du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le programme de prévention et de lutte contre ces pathologies, qui s'inscrit dans le cadre du «Plan Cancer», a permis la réception de quatre (4) autres CAC, à Sétif, Batna, Annaba et Ouargla, équipés avec une dizaine d'accélérateurs et un télé-cobalt, avec un investissement public de plus de huit (8) milliards DA pour ceux de Sétif, Batna et Ouargla, tandis que celui de Annaba a bénéficié d'un financement saoudien, a-t-on expliqué.

Inauguration du centre d'hémodialyse de Kenadza

Auparavant M. Hazbellaoui avait inauguré le centre d'hémodialyse du chef-lieu de la commune de Kenadza (18 km au sud de Bechar), doté de quatre (4) générateurs. Cette structure vient s'ajouter aux six (6) centres similaires répartis à travers plusieurs localités de la wilaya et qui totalisent 53 générateurs destinés à la prise en charge de 239 insuffisants rénaux recensés.

Sur site, le ministre a donné de fermes instructions pour l'optimisation des équipements dans la perspective d'une meilleure prise en charge des malades. L'hôpital «Tourabi Boudjema», à Bechar, d'une capacité de 240 lits, le membre du gouvernement a pris connaissance des travaux d'extension de cette structure hospitalière grâce à un don saoudien.

Ce projet, qui a été entamé depuis

deux mois, connaît un taux d'avancement de ses travaux de 30 % et sera livré avant la fin de l'année en cours. Il sera marqué par la réalisation de trois (3) niveaux, à savoir ceux de radiologie et scanner, le bloc opératoire et les soins intensifs, dotés d'équipements ultra modernes, de quoi permettre une meilleure prise en charge des malades de la région, selon la présentation faite au ministre par les responsables des deux entreprises réalisatrices du projet.

À la clinique ophtalmologique internationale, fruit d'une coopération algéro-cubaine, M. Hazbellaoui s'est longuement intéressé aux processus de prise en charge des différentes maladies ophtalmologiques et aux prestations offertes aux malades par cette structure d'envergure régionale.

Depuis le début de cette année, 12.836 consultations générales ont été réalisées par les spécialistes de cette clinique, 18.444 autres consultations spécialisées, 115 opérations de chirurgie réfractive, 816 traitements de cas de malades par laser et 3.932 opérations chirurgicales des yeux ont été effectuées jusqu'à la fin du mois de mai dernier par les 64 spécialistes et autres personnels paramédicaux de cette structure. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a achevé sa visite de travail d'une journée à Bechar par une rencontre avec les représentants de la presse nationale, lors de laquelle il a mis l'accent sur les efforts de l'Etat pour offrir une meilleure prise en charge des malades, ainsi que des structures de santé permettant d'offrir des soins de qualité au citoyen.

CIRCONCISION : Prise en charge de toutes les demandes durant le ramadhan

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué mardi avoir pris la décision de répondre à toute demande de circoncision durant tout le mois du ramadhan marqué par la hausse de la demande de circoncision auprès des établissements publics et les cliniques privées, notamment à partir de la moitié du mois jusqu'à la nuit du 27ème jour. «Afin d'atténuer la pression sur les établissements hospitaliers, il a été décidé de prendre en charge toute demande de circoncision durant tout le mois sacré», précise un communiqué du ministère qui rappelle que le respect des dispositions en vigueur «est de nature à garantir la sécurité des enfants». A cet effet, le ministère souligne que la circoncision «doit se dérouler dans une structure sanitaire et effectuée dans les meilleures conditions par un médecin spécialiste en chirurgie et que les enfants à circoncire doivent être bilantés suffisamment à l'avance».

Les herboristes pas autorisés à préparer des mixtures, ni à faire la promotion de leurs produits

Les herboristes ne sont plus autorisés à préparer des mixtures d'herbes, ni à faire la promotion des vertus thérapeutiques de leurs produits dans n'importe quel média, a-t-on appris lundi auprès de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. Le représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, Ayachi Dahar a indiqué qu'une instruction ministérielle publiée en mai 2017 prévoyait l'interdiction et l'arrêt immédiat, par les commerçants exerçant l'activité de préparation, de conditionnement ou de vente d'herbes (herboristes et artisans), de toute promotion des vertus thérapeutiques de leurs produits dans n'importe quel média, outre le gel de l'importation de mixtures d'herbes.

En vertu de cette instruction, les inspections aux frontières relevant des services externes du ministère du commerce doivent interdire, à partir du 1 juin 2017, l'introduction de mixtures d'herbes dans le territoire national», a affirmé le responsable.

L'instruction qui fera l'objet d'une large campagne d'information et de sensibilisation, pour expliquer ses procédures, prévoit en outre «l'arrêt immédiat par les herboristes de la production et de la vente de mixtures d'herbes, de préparations médicinales ou de compléments alimentaires», a précisé M. Dahar. L'instruction définit avec précision la pratique de l'activité d'herboriste «pour éviter toute ambiguïté», a souligné M. Dahar, précisant que tous les herboristes étaient tenus de modifier leur immatriculation au registre de commerce et de se conformer à un nouveau code spécifique à cette activité. «Un délai ouvert jusqu'au 1 juin 2017 a été accordé à ces commerçants en vue de se conformer à ces conditions ou de changer d'activité, afin d'autoriser la réouverture de leurs commerces», a-t-il indiqué. L'instruction astreint les herboristes à signer un engagement au niveau de la direction du commerce de la wilaya d'Alger et de «suivre une formation dans le domaine, pour laquelle ils seront convoqués ultérieurement», a-t-il poursuivi.

Les herboristes doivent se conformer «aux conditions sus-citées notamment l'interdiction de préparer des mixtures d'herbes et de faire la promotion de vertus thérapeutiques par n'importe quel moyen médiatique. Les herboristes sont appelés à respecter le cadre de leur activité commerciale, à savoir: la vente d'herbes et de parties d'herbes médicinales non toxiques tendres ou sèches (interdiction de vendre des préparations et des mixtures médicinales), outre l'arrêt immédiat de la vente de mixtures d'herbes et de compléments alimentaires. Ils sont tenus d'éviter le recours aux méthodes thérapeutiques traditionnelles telles que la hijdama, la roquia et l'acupuncture, a rappelé le responsable. Les herboristes dont les commerces avaient été fermés peuvent reprendre leur activité, en s'engageant à respecter les mesures contenues dans l'instruction et en signant un engagement au niveau de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, a-t-il dit, ajoutant qu'ils peuvent également changer d'activité.

GHARDAÏA: Enquête épidémiologique pour déterminer l'origine d'un cas suspect de paludisme

Une enquête épidémiologique et entomologique pour déterminer l'origine de l'apparition d'un cas suspect de paludisme décelé récemment dans la localité d'El-Atteuf (Ghardaïa) a été lancée, a appris mardi l'APS auprès du directeur du secteur de la Santé et de la Population (DSP).

Une équipe locale, composée de médecins et techniciens de la santé formés au préalable dans les maladies dites tropicales, a effectué cette enquête pour déterminer l'origine et la chaîne de transmission de cette maladie, suite à l'apparition d'un cas suspect de paludisme affectant un jeune de 27 ans originaire d'El-Atteuf, admis aux urgences de l'hôpital Brahim Tirichine, a expliqué Ameur Benaissa. Un dépistage actif sur le terrain dans le quartier de résidence du patient a été pratiqué selon le protocole de l'Organisation mondiale de la santé par la goutte épaisse, technique de concentration d'hématies, sur plus d'une

centaine de personnes résidentes dans la région.

De même qu'une opération de dépistage passif à la recherche de cas de malades ou de porteurs de parasites ainsi que les gîtes d'anophèles dans ce quartier où une main d'œuvre originaire de pays subsahariens présumée porteuse de parasite y est employé, a été également effectuée souligne le DSP. Les investigations épidémiologiques et entomologiques réalisées sur le terrain à ce jour attestent de l'absence de cas de malades dans le milieu familial et le voisinage, ainsi que de l'absence de gîte larvaire et autres foyer d'anophèles dans la région. Les analyses d'échantillons de prise de sang du malade suspect, envoyées au centre de référence de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), se sont avérées négatives, a souligné le DSP. Une opération de lutte anti-vectorielle pour la suppression des lieux d'eau stagnante (gîtes larvaires) et la désinsectisa-

tion par aspersion intra-domestique a été entamée dans l'ensemble de la localité d'El-Atteuf.

L'ensemble des médecins de la wilaya de Ghardaïa a été instruit d'être vigilant et de pratiquer le dépistage par la goutte épaisse en vue de rechercher le paludisme dans le sang, à chaque cas ayant une forte fièvre inexpliquée, a précisé le même responsable, ajoutant que des opérations de désinsectisation élargies à l'ensemble des quatre communes de la vallée du M'zab sont envisagées.

Des praticiens ont également exhorté les pouvoirs publics à doter les structures médicales privées et publiques de tests de diagnostic rapides (TDR) du paludisme pour permettre une prise en charge rapide du malade et de réduire les sur-prescriptions de traitements.

De nombreux praticiens de Ghardaïa, outrés par la dégradation environnementale et

la prolifération de foyers générateurs des vecteurs de transmission, ont appelé au renforcement de la vigilance contre cette endémie, surtout avec le flux migratoire en provenance de pays subsahariens et le manque de civisme de la population faisant que des déchets sauvages d'ordures ménagères jonchent la voie publique dans les quartiers de Ghardaïa. Ils estiment nécessaire de sensibiliser les responsables des collectivités locales ainsi que les citoyens sur l'impératif du maintien d'un niveau d'alerte permanent pour l'élimination des «vivières d'insectes vecteurs de maladies», en particulier les moustiques, les chiens errants et les décharges sauvages.

Treize cas de paludisme importés ont été enregistrés dans la wilaya de Ghardaïa depuis le début de l'année 2017, selon un bilan de la DSP arrêté au 29 mai dernier. Ils ont été pris en charge par les structures sanitaires de la wilaya.

HERNIE DISCALE : INTERVENIR SANS OPÉRER

Quand les médicaments, la kinésithérapie et les infiltrations ne parviennent pas à soulager les douleurs d'une hernie discale, une intervention est proposée. Mais la chirurgie n'est pas la seule possibilité. Un traitement percutané, peu connu, est souvent très efficace.

L'opération de la hernie discale consiste à retirer tout ou une partie du disque concerné par la hernie, ce qui conduit à léser les muscles autour. La souffrance est généralement maîtrisée après l'opération, mais le geste chirurgical change l'équilibre du dos : avec un disque en moins, le corps s'adapte en modifiant sa posture, ce qui peut être source d'autres douleurs.

C'est pour éviter ces conséquences que les médecins cherchent depuis longtemps à intervenir de façon plus légère. Ce fut d'abord en injectant dans le disque lésé de la chymopapaine, une enzyme qui obtenait de bons résultats dans 80 % des cas (diminution de la pression à l'intérieur du disque). Mais elle entraînait un dessèchement du disque, source là aussi de déséquilibre. La chymopapaine fut abandonnée.

Un gel est injecté dans le disque intervertébral

Le traitement proposé actuellement fait appel à un autre produit à base d'éthanol, dont l'effet antalgique et anti-inflammatoire est connu depuis longtemps. Il a fallu le gélifier pour

pouvoir le suivre sur l'imagerie : on voit que le gel s'infiltre dans les zones de faiblesse du disque. Là où on a besoin de lui, en quelque sorte. On peut le voir suivre des fissures discales minimes. Résultat : une diminution de la pression à l'intérieur du disque avec disparition des douleurs dans 70 à 90 % des cas.

La hernie, elle, ne disparaît que dans un second temps. Dans certains cas, le geste est accompagné d'une infiltration de corticoïdes dans les articulations postérieures. L'injection dans le disque est effectuée sous anesthésie locale et sous contrôle radiologique. Elle est pratiquée par des radiologues interventionnels. Il peut y avoir des douleurs au début mais, ensuite, le soulagement est rapide. Et le malade repart sur ses deux jambes. "Après traitement de deux hernies, une lombaire et une thoracique, l'un de mes patients a repris son avion dans la foulée", raconte le Pr Jacques Thérion, radiologue.

Nouveau : la lipospiration lombaire

Le développement d'une hernie provoque souvent une atrophie musculaire autour du



disque malade. Le muscle est peu à peu remplacé par de la graisse, dans laquelle peuvent se concentrer des toxines, sources de douleur. "En aspirant cette graisse, on soulage le patient, cela permet aussi au muscle de se reconstruire", explique le Pr Jacques Thérion. Le soulagement peut être spectaculaire. Notamment chez des femmes souffrant du dos après la ménopause en raison d'un glissement d'une vertèbre sur une autre (antérolisthésis).

Un geste qui reste confidentiel en France

Plus de 2100 injections discales de Discogel ont été pratiquées dans le monde l'an dernier. En France, le geste reste confidentiel, en partie parce qu'il n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale. Il coûte pourtant moins cher qu'une intervention classique. Et il présente l'avantage de n'entraîner aucune destruction locale. On observe même une

régénération du disque dans les années suivantes sur les examens en résonance magnétique (IRM).

D'après le Pr Thérion, qui a publié les résultats, aucun effet secondaire n'est à déplorer. Il paraît donc recommandé de voir si cette intervention est possible avant de passer à la chirurgie en cas de hernie discale résistante aux autres traitements. Le geste peut être effectué sur des hernies discales lombaires et cervicales.

LES MÉDICAMENTS POUR SOULAGER LA DOULEUR

Vous avez déjà eu mal dans le bas du dos, mais cette fois-ci la douleur est plus forte, et surtout plus handicapante ? Il ne faut pas vous soigner seul mais consulter votre médecin. Un examen est indispensable pour choisir le ou les médicaments qui vont vous soulager.

Plusieurs classes de produits

La hernie discale est dite simple quand elle n'affecte aucune racine nerveuse. Les douleurs lombaires sont fortes, mais pas trop invalidantes.

La hernie comprime une racine nerveuse. Si la douleur descend en plus dans la jambe, c'est une sciatique. Selon l'intensité des douleurs, le médecin va vous prescrire des antalgiques plus ou moins puissants

et/ou des anti-inflammatoires :

- soit de palier I (selon l'échelle de l'OMS) : doliprane®, anti-inflammatoires non stéroïdiens (Nifluri®, Voltarene®)...
- soit de palier II (Dafalgan codéiné®...),
- soit parfois, même, des produits proches de la morphine.

Il associe souvent des relaxants musculaires (Myolastan®, Coltramyl®...) pour détendre les contractures qui accentuent la douleur.

Bon à savoir

- Dès que la douleur diminue, il faut essayer de bouger car le repos prolongé favorise la chronicisation de la

douleur.

- Si la douleur dure, il peut être conseillé de porter un lombostat (corset léger en résine moulé), durant 4 à 6 semaines (à partir de 55€ en pharmacie remboursés à 65% par la Sécurité sociale). A voir avec son médecin.

- En cas de douleurs intenses non soulagées par le traitement "standard", votre médecin pourra vous orienter vers un centre antidouleur.

- Dans certains cas de douleurs chroniques (plus de 3 mois), le médecin prescrit parfois des médicaments agissant sur les centres nerveux comme les antidépresseurs. A petite dose, ils ont en effet une action antalgique.

LES BIENFAITS DE LA KINÉSITHÉRAPIE

Indispensable après une opération de la hernie discale, la rééducation soulage et favorise le retour à une activité normale. La kinésithérapie vous permettra de restaurer la souplesse de votre dos.

Comment ça se passe chez le kiné ?

La séance de rééducation se déroule selon un programme précis. Exercices de mobilisation douce, étirements, maintien de pos-

ture, réapprentissage des bons réflexes... Les techniques sont nombreuses. Elles dépendent de chaque situation, et donc du patient.

Combien de temps ?

Généralement en une quinzaine de séances chez le kiné, on peut réapprendre à bouger son dos en limitant la contrainte exercée sur les vertèbres. Mises en pratique au quotidien, ces techniques préservent la

colonne et permettent de retrouver toute sa mobilité après une opération.

Combien ça coûte ?

Une séance de rééducation du dos prescrite par un médecin est prise en charge à 60% par la Sécurité sociale. Mais il est possible de recevoir les soins d'un kiné sans passer par un médecin. Dans ce cas, ils ne sont pas remboursés.



La moitié de la planète sera myope en 2050



La moitié de la population mondiale sera myope en 2050 et un cinquième de ces myopes auront un risque de cécité définitive.

Selon une étude publiée dans la revue de la Société américaine d'ophtalmologie, le nombre de myopes devrait être multiplié par sept entre 2000 et 2050 et à cette date, c'est la moitié de la planète qui souffrira de myopie. En outre, la myopie devrait devenir la première cause de cécité permanente dans le monde entier. L'augmentation rapide de la prévalence de la myopie à l'échelle mondiale est attribuée à des facteurs environnementaux, principalement le peu de temps que l'on passe à l'extérieur et expliquent les auteurs de l'étude, chercheurs à l'Institut de la vision de l'Université de New South Wales en Australie.

Pour ces chercheurs, il est urgent de mettre en place des stratégies de prévention à l'échelle mondiale en développant des traitements qui contrôlent la progression de la myopie et en s'assurant que les enfants subissent un examen régulier des yeux chez un ophtalmologiste, de préférence chaque année.

Ce n'est pas la première étude qui pointe du doigt le manque d'exposition à la lumière du jour comme facteur de risque de la myopie : on sait ainsi que passer moins de trois heures par jour dehors lorsque l'on est jeune augmente le risque de devenir myope.

18 septembre 17

AND SE FAIRE OPÉRER ?

Le traitement des hernies discales lombaires est aujourd'hui avant tout médical. La chirurgie ne concerne que les patients en situation d'urgence ou en échec de traitement. Le point avec le Pr Richard Assaker, neurochirurgien, président de la Société française de chirurgie rachidienne et le Dr Arnaud Blamoutier, chirurgien orthopédiste.

Avec un traitement médical bien suivi pendant six à huit semaines, la guérison de la douleur sciatique due à une hernie discale lombaire est obtenue dans 80 à 90 % des cas. Un traitement basé sur la prescription d'analgésiques et d'anti-inflammatoires, voire de myorelaxants, et sur un repos relatif. Si c'est insuffisant, des infiltrations lombaires de corticoïdes au niveau de la hernie permettent la plupart du temps de passer le cap aigu.

Elles sont maintenant réalisées sous contrôle radiologique, ce qui permet d'administrer le traitement de façon très précise. Mais si la sciatique persiste, la consultation d'un chirurgien spécialiste du rachis (neurochirurgien ou chirurgien orthopédiste ayant l'expérience de la chirurgie des hernies) s'impose.

La discectomie est la plus pratiquée

Si le traitement médical a échoué ou en cas d'urgence, la chirurgie vise à enlever la hernie pour supprimer la compression sur la racine nerveuse. Après bien des évolutions, la technique chirurgicale de référence reste la discectomie, réalisée sous anesthésie générale.

Le patient est placé en position genupectoriale (en genouflexion), grâce à une table chirurgicale spéciale en forme de Z. Une incision de 4 à 5 cm est pratiquée au milieu du dos avant de décoller les muscles situés du côté douloureux pour atteindre l'espace localisé entre les deux vertèbres. Cet espace ouvert, la hernie discale et la racine nerveuse comprimée sont visibles. La libération de la racine nerveuse est vérifiée, puis la hernie discale est enlevée, ainsi qu'une grande partie du disque, pour réduire au minimum le risque de récurrence postopératoire.

48 heures d'hospitalisation

Il est parfois nécessaire d'élargir aussi le canal dans lequel se trouve la racine nerveuse, pour la libérer complètement le nerf avant de refermer. L'intervention dure entre 30 et 50 minutes selon le geste effectué. Un drain est posé à la fin et retiré au bout de 24 à 48 heures.

À la sortie, après 48 heures en moyenne, un simple traitement antalgique, à base de paracétamol plus ou moins associé à un myorelaxant musculaire, suffit pendant quelques jours.

«La douleur dans la jambe disparaît totalement dans 80 % des cas», précise le Dr Arnaud Blamoutier, chirurgien orthopédiste. Par contre, s'il existait une douleur lombaire avant l'opération, on ne peut persister pendant plusieurs semaines, voire ne jamais disparaître. Il faut bien comprendre que, si l'intervention enlève la hernie, elle ne remet pas le disque à neuf. Les lésions préexistantes ne peuvent donc pas se volatiliser

comme par enchantement !

De retour chez soi, la principale précaution consiste à respecter un repos relatif (on peut se lever) de quinze jours à trois semaines, le temps que le disque cicatrise.»

Les différentes techniques opératoires

Aujourd'hui, la discectomie est souvent réalisée avec des instruments grossissants comme un microscope ou un endoscope (microdiscectomie sous endoscopie). Dans ce cas, le chirurgien accède à la colonne vertébrale par une petite incision cutanée d'environ 2 cm et traverse le muscle qui couvre la colonne en séparant ses fibres sans véritablement le décoller. «En réduisant le traumatisme musculaire lié à la mise d'abord, la douleur postopératoire immédiate serait moindre et la cicatrice plus petite», explique le Pr Richard Assaker, neurochirurgien. Pour le reste, l'ablation de la hernie discale et la vérification de la racine nerveuse sont identiques et, à moyen terme, les résultats sur la douleur sciatique similaires quelle que soit la technique employée.

Le mieux reste encore de faire confiance à son chirurgien qui saura proposer la méthode la plus appropriée en fonction de la situation, de son expérience et... du matériel dont il dispose. «Le plus important, c'est l'indication de l'intervention», précise le Dr Blamoutier. Il ne faut opérer que les hernies qui relèvent de la chirurgie. Les bons résultats en dépendent. Et malheureusement, les patients uniquement lombalgiques n'en relèvent pratiquement

pas.»

Le risque de récurrence varie de 3 à 15 % dans les cinq ans qui suivent l'intervention. Il dépend surtout de la maladie discale initiale. Si la hernie s'est formée à la suite d'un traumatisme, le risque est assez faible. Il est plus important si la hernie était liée à une dégénérescence consécutive à de mauvaises gestes ou postures, où à des contraintes permanentes sur la colonne vertébrale (port de charge lourde...). «Mais il ne faut pas confondre la persistance des douleurs avec une récurrence», insiste le Pr Assaker. Ces douleurs, d'origine neuropathique, à type de brûlures, de sensation de peau cartonnée, de serrement, etc., sont liées au fait que le nerf a été fragilisé par la compression. Il conserve la mémoire de la douleur initiale et continue à faire mal malgré l'intervention. Le traitement relève d'une prise en charge dans un centre antidouleur.

Comme lors de toute intervention chirurgicale, les risques ne sont pas nuls. Ils sont essentiellement liés à l'anesthésie mais aussi à une possible infection contractée durant l'hospitalisation (de 0,1 à 1 % des interventions). Celle-ci nécessite parfois une nouvelle intervention ou une antibiothérapie prolongée.

Et si j'étais paralysée ?

Au plan neurologique, les complications sont rares. Elles peuvent être liées à la formation d'un œdème au niveau de la racine nerveuse, ou à un manque d'apport sanguin, notamment en cas de compression préopératoire importante ou trop longue, ou encore à un hématome après l'opération.

Dans ce cas, des fourmillements, voire un léger déficit moteur, peuvent persister mais généralement ils régressent en quelques semaines grâce à la réduction.

Quant à la peur de se retrouver en fauteuil roulant, rien ne la justifie puisque la moelle épinière s'arrête au niveau de la deuxième vertèbre lombaire. Dans le canal vertébral, siège de l'intervention, il ne reste que des nerfs périphériques, qui sont beaucoup moins fragiles !

Quand la chirurgie s'impose en urgence

En cas de sciatique avec trouble des sphincters ou syndrome de la queue-de-cheval (faïsceau de cordons nerveux dans la zone inférieure de la colonne vertébrale). La hernie, très importante, comprime plusieurs nerfs, ce qui entraîne, en plus de la paralysie des jambes et du bas du dos, une incontinence ou une rétention des urines et parfois des selles. C'est une urgence absolue. Si la pression sur les nerfs n'est pas levée très rapidement, le risque de séquelles nerveuses avec incontinence est majeur.

En cas de sciatique paralysante. À cause de la hernie, le patient ne parvient plus à contrôler le mouvement du pied ou de la jambe concernée.

En cas de sciatique hyperalgique. La douleur est ressentie comme insupportable en dépit de la prise d'analgésiques majeurs (opiacés).

Pour trouver un spécialiste : le site de la Société française de chirurgie rachidienne propose une rubrique "Trouver un spécialiste".

MAROC: Nouvelle manifestation nocturne à Al-Hoceïma



Quelques centaines de personnes ont de nouveau manifesté dans la nuit de lundi à mardi dans la ville d'Al-Hoceïma, épicentre depuis sept mois d'un mouvement de contestation populaire dans le nord du Maroc, ont rapporté les médias. Comme chaque soir depuis dix jours, le rassemblement s'est déroulé dans le quartier de Sidi Abed, et réclamait la «dibération» des activistes du «hirak» emprisonnés (la mouvance, nom du mouvement qui anime la contestation).

Les protestataires se sont regroupés à la rupture du jeûne du ramadan, et sous la surveillance des forces anti-émeutes. Ils brandissaient des portraits de Nasser Zefzafi, leader du «hirak» arrêté il y a une semaine, et scandaient leurs habituels slogans: «Nous sommes tous Zefzafi», «Pacifique», ou «Non à la militarisation». Le rassemblement s'est dispersé peu avant minuit et sans incident.

Al-Hoceïma est secoué depuis sept mois par un mouvement de contestation revendiquant le développement du Rif, région historiquement frondeuse et géographiquement enclavée, que les protestataires jugent «marginalisée» par l'Etat.

Le leader du mouvement, Nasser Zefzafi, avait été interpellé avec une quarantaine de personnes fin mai par les autorités marocaines. Deux autres meneurs du «hirak» ont été arrêtés ce lundi à l'aube.

Vingt d'entre elles ont été présentées au parquet à Casablanca et placées en détention notamment pour «tentative d'homicide volontaire, atteinte à la sécurité intérieure, incitations contre l'intégrité du royaume (...) et autres crimes». Des manifestations quotidiennes -nocturnes pour cause de ramadan- ont eu lieu toute la semaine dernière dans la ville d'Al-Hoceïma et la localité voisine d'Imzouren, autre haut-lieu de la contestation. Hormis quelques heurts ponctuels, le mouvement est resté «pacifique», mot d'ordre revenant en boucle chez les manifestants.

CAMEROUN: Arrestation d'une trentaine de militaires engagés contre Boko Haram

Une trentaine de militaires camerounais engagés dans la guerre contre le groupe terroriste nigérian Boko Haram ont été arrêtés après avoir manifesté pour le paiement de primes et leur relève, a annoncé lundi soir le ministère de la Défense.

Ces soldats camerounais de la Force multinationale mixte (FMM) coalition régionale de lutte contre Boko Haram «ont entrepris (dimanche) d'interrompre la circulation à l'aide de barricades sur la route nationale numéro 1 dans la localité de Zigue (Extrême-nord)», a indiqué le ministère dans un communiqué lu sur les antennes de la radio d'Etat.

«La circulation a été rétablie», assure le ministère. Les militaires à l'origine de cette fronde ont été transférés à Yaoundé et mis «aux arrêts», selon le texte. «Une enquête judiciaire» a été ouverte à leur encontre.

Les militaires en question réclamaient «leur relève immédiate», ainsi que «le versement de leurs primes de «soldats internationaux»... à l'instar de celles servies à leurs camarades des opérations de maintien de la paix onusiennes», selon le communiqué.

D'après le ministère de la Défense, les militaires engagés sous la bannière de la FMM ne bénéficient pas de primes similaires à celles des troupes opérant pour les missions onusiennes. De nombreux militaires camerounais mobilisés dans le cadre de la guerre contre Boko Haram se plaignent souvent de leurs conditions de travail, mais c'est la première fois que certains d'entre eux affichent ouvertement leur ras-le-bol.

La Force multinationale mixte (FMM), chargée de la lutte contre Boko Haram, compte 10.000 soldats originaires du Cameroun, du Tchad, du Nigeria et du Niger.

MALI: L'UE et le G5 Sahel saluent les «progrès substantiels» réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix

L'Union européenne (UE) et les pays du G5 Sahel, réunis lundi à Bamako ont salué les «progrès substantiels» réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Dans un communiqué conjoint diffusé à Bruxelles à l'issue de la rencontre entre la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, et les ministres en charge des Affaires étrangères des pays du G5 Sahel, les deux parties «ont salué les progrès substantiels réalisés par le gouvernement du Mali, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger».

L'UE et les pays du G5 Sahel ont, en outre, «fortement encouragé» toutes les parties prenantes à accélérer l'application intégrale dudit accord.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahal, avait fait part, il y a quelques jours, à la haute représentation de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité des «avancées» réalisées dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali.

M. Messahal qui était en visite aux institutions européennes à Bruxelles à l'invitation de Mogherini, avait souligné que «trois grands acquis» ont été enregistrés: la mise en place des autorités intérimaires, l'organisation de patrouilles mixtes et la mise sur pied d'un comité permanent de dialogue inter-malien pour faciliter la mise en œuvre de l'accord de paix.

M. Messahal avait annoncé, à ce titre, la tenue, au niveau ministériel, d'une réunion du comité de suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali.

Lors de cette réunion tenue ce lundi à Bamako, la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a affirmé que les signataires de l'accord «ont la responsabilité d'assurer la sécurité et protection des citoyens maliens».



«L'engagement des parties signataires à l'accord pour la stabilisation du Nord est attendu. A ce titre, les patrouilles mixtes et le mécanisme opérationnel de coordination à Tombouctou et Kidal doivent démarrer au plus vite: cela facilitera le travail des autorités intérimaires et le retour des réfugiés chez eux», a-t-elle souligné dans son discours devant le comité, selon une copie publiée par ses services diplomatiques.

Par ailleurs, la chef de la diplomatie européenne qui participe à la troisième rencontre ministérielle UE-G5 Sahel dans le cadre de sa première visite officielle au Mali, a annoncé que 50 millions d'euros seront débloqués pour soutenir l'action des pays du G5 Sahel pour améliorer les conditions de sécurité et la coopération transfrontalière.

«Ce soutien contribuera à la mise en place effective de la Force conjointe du G5 Sahel qui inclura des forces du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad et sera opérationnelle dans les cinq pays», a indiqué la Commission européenne dans un communiqué.

Cette initiative, a-t-elle poursuivi, vise à «renforcer les actions en matière de sécurité, notamment des zones frontalières».

L'UE annonce une aide de 50 M EU pour la création d'une force conjointe du G5 Sahel

La chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a annoncé lundi à Bamako une aide de 50 millions d'euros pour permettre aux pays

du G5 Sahel de créer une force conjointe destinée à lutter notamment contre la menace terroriste.

Cette annonce a été faite dans la capitale malienne lors de la rencontre annuelle entre la représentante de l'UE et les ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad).

Les participants ont salué la décision adoptée au dernier sommet de l'organisation, le 6 février à Bamako, de «création immédiate de la force conjointe du G5 Sahel dont le mandat régional est de lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et l'immigration irrégulière», selon un communiqué conjoint.

«L'UE a exprimé son soutien à l'initiative et présenté l'ensemble des appuis qu'elle entend mobiliser. A travers la facilité de paix, 50 millions d'euros vont être alloués» à ce projet. Lors d'une réunion des chefs d'état-major du G5 Sahel en mars, les Etats membres ont approuvé un plan prévoyant des effectifs de 5.000 militaires, policiers et civils, dont sept bataillons de 650 soldats chacun.

En janvier 2017, le Niger, le Mali et le Burkina Faso ont décidé de créer sur leurs frontières communes une force de sécurisation du Liptako-Gourma - zone à cheval sur les trois pays - qui n'a pas encore été mise sur pied et doit constituer une composante de la future force conjointe du G5 Sahel.

La décision initiale de création de cette force conjointe remonte au sommet du G5 Sahel en novembre 2015 à N'Djamena, la capitale tchadienne.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Des observateurs internationaux dénoncent les irrégularités du procès de Gdeim Izik

Plus d'une douzaine d'observateurs internationaux présents lundi à la reprise à Rabat du procès des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik ont dénoncé les nombreuses irrégularités constatées.

La présidente de l'association Sogaps uSahara, Maité Isla, présente à ce procès, a dans une déclaration collective publiée sur le site de son association, dénoncé les irrégularités dans les règles de procédures appliquées lors de ce procès qui se déroule à Rabat alors que l'incident a eu lieu à Laayoune, ce qui pose la question de la compétence territoriale du tribunal, souligne la même source.

La déclaration de ce collectif d'observateurs internationaux indique également que la défense nommée d'office par la Cour le 16 mai dernier a entamé son travail sans avoir le moindre contact avec les accusés ni étudié leurs dossiers.

Les observateurs internationaux ont dénoncé également le retard injustifié dans ce procès qui a commencé en 2013 et qui est actuellement à sa 5ème édition après plusieurs reports avant de dénoncer par ailleurs la détention arbitraire de 6 ans et demi sur la base d'une décision annulée par la Cour de cassation ce qui représente dans ce cas, a-t-on ajouté, la violation du droit à la présomption d'innocence.

Les observateurs ont également rapporté dans leur déclaration avoir été soumis à des mesures sécuritaires exceptionnelles ou leurs documents d'identité ont été photographiés par des personnes non identifiées en dehors de la Cour en plus de l'interdiction de faire entrer à la salle d'audience tout type d'appareil électronique. Il (le collectif) ajoute que les familles des prisonniers affirment avoir subi des agressions et des blessures graves.

Le collectif d'observateurs internationaux informe, enfin, la communauté internationale de la violation systématique de la procédure régulière ainsi que des droits de l'homme et par conséquent, il demande la protection de ces prisonniers politiques sahraouis par les Nations unies et par les institutions internationales compétentes.

Les 24 prisonniers politiques sahraouis ont été arrêtés, torturés et condamnés à de lourdes peines sur la base d'aveux obtenus sous la torture en raison de leur participation au camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik en 2010.

Le dernier procès de ces prisonniers politiques en date du 16 mai a été marqué, rappelle-t-on, par l'expulsion violente de deux avocates de la défense.

CRISE DIPLOMATIQUE ENTRE LE QATAR ET CERTAINS PAYS:

Appels au dialogue pour résoudre la crise dans le Golfe

Plusieurs pays ont exprimé hier leurs préoccupations et appelé au dialogue pour remédier à la dégradation des relations entre certains pays du Golfe qui ont rompu tous liens diplomatiques avec le Qatar et décidé de l'isoler en fermant leurs frontières avec cet émirat accusé de soutenir le «terrorisme», enclenchant une crise diplomatique, la plus grave depuis la création du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Exprimant sa «grande préoccupation» quant à ces événements et leurs répercussions sur l'unité et la solidarité du Monde arabe, l'Algérie a appelé «l'ensemble des pays concernés à adopter le dialogue comme seul moyen de régler leurs différends et de transcender les divergences qui peuvent naturellement surgir dans les relations entre Etats».

Dans ce contexte, l'Algérie a appelé la nécessité d'observer, en toutes circonstances, «les principes de bon voisinage, de non ingérence dans les affaires internes des Etats et du respect de leur souveraineté nationale», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie reste confiante que les difficultés actuelles ne peuvent être que conjoncturelles et que la sagesse et la retenue finiront par prévaloir tant les véritables défis qui se dressent devant la marche des pays et des peuples arabes vers une solidarité agissante et une unité effective sont nombreux dont le terrorisme n'est pas des moindres», a conclu le communiqué.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan, a entrepris pour sa part «des efforts diplomatiques» pour tenter de résoudre «cette dispute entre amis et frères (la crise entre Doha et ses voisins du Golfe), dans l'esprit de ce mois sacré du ramadan», a déclaré le porte-parole de la



présidence turque Ibrahim Kalin dans un communiqué. Il a affirmé que la Turquie était prête à «assumer ses responsabilités dans les prochains jours et semaines» pour faciliter un règlement, exhortant les pays du Golfe à résoudre leurs problèmes par «les négociations, le dialogue et la communication».

Le vice-Premier ministre Numan Kurtulmus avait indiqué lundi que M. Erdogan s'était entretenu au téléphone «avec plusieurs dirigeants étrangers» pour tenter de trouver une issue au différend concernant le Qatar. L'Arabie saoudite et cinq de ses alliés, dont l'Egypte, ont rompu lundi avec le Qatar, accusé de soutenir le «terrorisme», provoquant une crise diplomatique majeure au Moyen-Orient.

La Turquie entretient des rapports privilégiés avec le Qatar, mais a aussi de bonnes relations avec les autres monarchies du Golfe, notamment l'Arabie saoudite.

Etant dans la même situation, le Koweït a déployé des efforts considérables pour remédier à cette crise. Dans une apparente tentative de médiation, l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, a reçu un émissaire saoudien et s'est ensuite entretenu au téléphone avec le chef d'Etat du Qatar. Cheikh Sabah a appelé l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, pour «l'exhorter à la retenue» et à «ne pas prendre aucune mesure qui pourrait envenimer» la situation, a précisé Kuna.

Il a aussi demandé à cheikh Tamim de donner «leur chance aux efforts visant à désamorcer la tension entre frères». Le Koweït,

qui fait partie du Conseil de coopération du Golfe (CCG) avec l'Arabie saoudite, Bahreïn, les

Emirats arabes unis, Oman et le Qatar, n'a pas rompu avec le Qatar. Le Koweït avait déjà joué un rôle de médiation en 2014 entre le Qatar et certains de ses voisins du Golfe. Des députés koweïtiens ont appelé le gouvernement à lancer une médiation pour régler la crise en cours. L'Iran, pour sa part, a appelé le Qatar et ses voisins du Golfe à «un dialogue franc» pour résoudre leurs différends. «La résolution des différends dans les pays de la région, y compris les problèmes actuels entre les trois voisins du Qatar et ce pays, n'est possible que par des moyens politiques et pacifiques et un dialogue franc entre les parties», indique un communiqué de Bahram Ghasemi, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères.

«L'usage de sanctions dans le monde interdépendant d'aujourd'hui est inefficace, inacceptable et condamnable», a-t-il ajouté. Il a appelé à éviter l'émotion et de s'en remettre à la sagesse afin d'aller vers la paix et la désescalade», a affirmé le porte-parole. Selon lui, les tensions «ne bénéficieraient à aucun gouvernement de la région et menacent les intérêts de tous» alors que le Moyen-Orient et le monde «souffrent de l'expansion du terrorisme».

«Une feuille de route avec des garanties» condition sine qua non de la désescalade

Le ministre des Affaires étrangères du Qatar, en pleine tourmente diplomatique avec l'Egypte et les monarchies du Golfe, a

appelé au dialogue mardi et assuré que ses liens avec les Etats-Unis resteront forts. Moins de 24 heures après la décision lundi matin de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis (EAU), du Yémen, de l'Egypte et des Maldives de rompre tous leurs liens diplomatiques avec Doha, Mohammed bin Abdul Rahman a appelé «à un dialogue ouvert et honnête» pour résoudre cette crise.

Pendant , le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères Anwar Gargash, dont le pays a rompu avec le Qatar, a réclamé mardi «une feuille de route avec des garanties» pour pouvoir reprendre langue avec Doha, selon des médias. «Il faut rétablir la confiance après la rupture des engagements pris (auparavant). Il faut une feuille de route avec des garanties», a écrit M. Gargash sur son compte Twitter, soulignant qu'après la crise de 2014, «il est nécessaire de définir un cadre d'avenir pour consolider la sécurité et la stabilité dans la région».

Le ministre n'a pas précisé la nature des garanties exigées. Les relations entre le Qatar et certains de ses voisins du Golfe avaient déjà connu une crise en 2014 autour du soutien de Doha aux Frères musulmans.

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn, auxquels se sont joints l'Egypte, le Yémen, la Libye et les Maldives, ont justifié la rupture de leurs relations diplomatiques avec le Qatar par son «soutien au terrorisme», y compris «Al-Qaïda», le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et la confrérie des Frères musulmans.

La rupture des relations, annoncée avant l'aube, intervient 15 jours après une visite à Ryadh de Donald Trump qui avait exhorté les pays musulmans à se mobiliser contre l'extrémisme.

Suite à cette crise diplomatique, Washington qui a invité les pays du Golfe à rester «unis». Le Qatar, qui se targue de jouer un rôle régional et d'avoir été choisi pour organiser le Mondial-2022 de football, a également été exclu de «la coalition militaire arabe qui combat des rebelles au Yémen».

ONU:

Guterres appelle à sauver les océans pour éviter «une catastrophe mondiale»

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté lundi les Etats de la planète à mettre de côté leurs intérêts particuliers pour sauver les océans et éviter une «catastrophe mondiale», en ouverture de la première conférence mondiale sur les océans des Nations unies. Cette réunion de cinq jours est la première du genre aux Nations unies pour évoquer les problèmes auxquels les océans sont confrontés, du blanchissement des coraux à la pollution plastique, en passant par la surpêche ou la montée du niveau des eaux, en raison du changement climatique. «Nous devons mettre de côté les gains à court terme pour empêcher une catastrophe mondiale à long terme», a déclaré Antonio Guterres devant l'assemblée générale des Nations unies. «Préserver nos océans et les utiliser de manière durable c'est préserver la vie elle-même».

Cette conférence visant à définir une stratégie pour inverser le déclin des océans est assombrie par la décision du président Donald Trump de retirer les Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat. Dans son discours, le président bolivien Evo Morales s'en est pris aux Etats-Unis, estimant que le retrait de l'accord de Paris était un «dénî de la science, tournait le dos au multilatéralisme, et le refus d'un avenir pour les générations futures».

Ces actions sont «la principale menace pour la Terre et pour la vie elle-même», a-t-il ajouté.

Les Etats membres de l'ONU travaillent à un «appel à l'action» qui doit être signé par les pays s'engageant à prendre des mesures pour nettoyer les océans et préserver ce qui est sans aucun doute la ressource la plus importante de la Terre.

Les objectifs comprennent la protection d'au moins 10% des écosystèmes côtiers et marins d'ici 2020, la réduction de la pollution des océans et le renforcement des moyens de lutte contre la pêche illégale et non réglementée.

Antonio Guterres a décrit de manière alarmiste l'état des océans, citant une étude récente démontrant que le volume de déchets plastiques pourrait dépasser le volume de poissons dans les mers d'ici 2050, si rien n'est fait.

La montée du niveau des océans menace des pays entiers, l'industrie de la pêche s'effondre dans certains endroits et les écosystèmes côtiers sont gravement affectés par la pêche, l'extraction minière, le transport maritime et le tourisme, a-t-il prévenu. Le patron de l'ONU a appelé à des mesures concrètes, comme l'extension des zones marines protégées, une meilleure gestion des pêcheries, la réduction de la pollution et le nettoyage des déchets plastiques. Son propos a été appuyé par une étude publiée le même jour selon laquelle davantage de zones protégées dans les océans se révéleraient être un outil important dans la lutte contre le changement climatique.

De telles zones où pêche, activités minières et tourisme seraient interdites permettraient de limiter l'acidification des eaux et ainsi de protéger des rivages vulnérables à la montée des eaux et aux tempêtes. Cela aiderait aussi à préserver des espèces marines menacées par le réchauffement ou la pollution des eaux, note l'étude publiée dans les

Comptes rendus de l'académie américaine des sciences (PNAS). Seulement 3,5% des océans sont en partie protégés, et seulement 1,6% sont complètement interdits à la pêche et à tout type d'exploitation. Des initiatives internationales sont en cours pour que 10% des océans soient protégés d'ici 2020, et un groupe de scientifiques a demandé l'an passé que ce chiffre monte à 30% au moins d'ici 2030.

APS

GRANDE-BRETAGNE:

La police confirme l'identité du 3^e auteur de l'attentat

La police britannique a confirmé mardi l'identité du troisième auteur de l'attentat de Londres, Youssef Zagbha, un Italien d'origine marocaine de 22 ans, et annoncé une arrestation dans l'enquête.

La police avait identifié la veille les deux autres auteurs de cet attentat qui a fait 7 morts et une cinquantaine de blessés, et annoncé la libération de 10 suspects jusqu'ici détenus.

Samedi soir, trois assaillants ont percuté des piétons à bord d'une camionnette sur le London Bridge, avant d'atta-



Redouane, 30 ans, qui se présentait comme un binational marocain et libyen.

quer les passants au couteau dans le quartier voisin de Borough Market.

Le bilan est de sept morts et des dizaines de blessés, dont 18 étaient encore mardi dans un état critique.

Les autorités ont révélé lundi l'identité de deux des assaillants: Khuram Shazad Butt, 27 ans, un Britannique né au Pakistan connu des services de police, et Rachid

IRAK 163 personnes fuyant Mossoul le 1^{er} juin tuées par "Daech"

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein a indiqué mardi que le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) avait tué le 1^{er} juin dernier, 163 personnes qui cherchaient à fuir l'ouest de la ville irakienne de Mossoul. "Hier, mon personnel m'a signalé que des corps d'hommes, de femmes et d'enfants irakiens assassinés se trouvaient encore dans les rues du quartier de al-Shira dans l'ouest de Mossoul, après que 163 personnes ont été assassinées par Daech pour les empêcher de fuir", a-t-il déclaré, devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Selon l'ONU, plus de 750.000 personnes ont quitté leur foyer depuis le début en octobre de l'offensive sur Mossoul, dernier bastion de l'EI en Irak, et ce chiffre pourrait augmenter drastiquement dans l'ultime phase des opérations. Sept mois après le lancement d'une vaste offensive sur la deuxième ville d'Irak, dont l'EI s'était emparée en 2014, les forces irakiennes ont repris l'essentiel de Mossoul (nord), à l'exception notamment de la vieille ville, où se trouvaient encore 200.000 civils selon l'ONU.

Pour l'heure, les combats se déroulent principalement dans les quartiers d'Al-Shifaa, Al-Saha et Al-Zinjili, tous situés au nord de la vieille ville, un entrelacs de ruelles étroites et de bâtiments serrés dont la reprise s'annonce particulièrement difficile pour les forces de sécurité.

En attendant, les forces irakiennes bloquent tous les accès à ce secteur, resserrant davantage leur étau sur les terroristes qui y sont retranchés mais exposant par la même occasion les civils à des pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments.

ATTENTAT DE KABOUL Le bilan grimpe à 150 morts



Le bilan de l'attentat dévastateur au camion piégé qui a frappé mercredi le quartier diplomatique de Kaboul a grimpé à plus de 150 morts, a indiqué hier le président afghan Ashraf Ghani à l'occasion d'une conférence multinationale pour la paix.

Le précédent bilan de cet attentat, le plus meurtrier dans la capitale afghane depuis plus de quinze ans, était de 90 morts. "Plus de 150 fils et filles d'Afghanistan, innocents, ont été tués et plus de 300 blessés ont été hospitalisés avec des brûlures ou des membres amputés", a déclaré M. Ghani.

Le principal opérateur de téléphonie afghan, le groupe Roshan, a été particulièrement touché: au moins 31 de ses employés et partenaires ont été tués, a-t-il indiqué, et ses bureaux ont été très endommagés, ce qui a entraîné des coupures dans son réseau. La capitale, sous haute tension depuis l'attaque, restait en grande partie bouclée mardi à l'occasion du sommet baptisé "Processus de Kaboul", qui rassemble des représentants d'une vingtaine de pays.

CHYPRE Les négociations "dans la dernière ligne droite"

Les négociations sur une réunification de Chypre sont "dans la dernière ligne droite" après deux ans de tractations, les dirigeants chypriotes grecs et turcs devant encore se rencontrer à la fin du mois, a déclaré lundi l'émissaire de l'ONU chargé de ce pays.

Les dirigeants des deux camps ont accepté, après une réunion de quatre heures avec le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, de retourner à la table des négociations pour tenter d'obtenir un accord historique sur le devenir de l'île.

"Nous en sommes dans la dernière ligne droite", a estimé l'émissaire des Nations unies Espen Barth Eide, lors d'une conférence de presse.

Les responsables des deux camps vont devoir décider s'ils "accordent des concessions qu'ils n'ont pas faites auparavant", a-t-il poursuivi, précisant que le prochain round de négociations se déroulerait probablement fin juin et durerait deux semaines. Turquie et Grèce "sont toutes deux décidées à trouver un accord (mais) ne sont pas sur la même longueur d'onde",

a repris M. Eide. "Nous voulons être très clairs: il reste beaucoup de travail". Durant une réunion dimanche au siège de l'ONU à New York, M. Guterres a personnellement négocié un accord entre le leader chypriote-turc, Mustafa Akinci, et le leader chypriote-grec, Nicos Anastasiades pour qu'ils acceptent de poursuivre leurs négociations. Aucune date définitive n'a pour le moment été annoncée. Le secrétaire général de l'ONU a précisé qu'il consulterait le Royaume-Uni, l'Union européenne, la Grèce et la Turquie au sujet du calen-

SYRIE La traque contre Daech se poursuit sur plusieurs fronts

La traque contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) se poursuivait hier sur plusieurs fronts à Alep, Homs, au nord-est de Palmyre où l'armée syrienne a repris le contrôle des collines, et à Raqa où l'alliance arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes (FDS) soutenue par Washington a entamé sa "grande bataille" par des frappes aériennes.

L'armée syrienne, en collaboration avec les forces alliées, s'étaient emparées des collines situées dans le nord-est de Palmyre.

Dans la banlieue est de Homs, les forces gouvernementales avaient repoussé une attaque de Daech contre des points de contrôle militaires dans la zone de Tafha et s'étaient accrochées avec d'autres groupes terroristes qui avaient attaqué des sites militaires dans les collines de Tafha, selon les médias syriens.

A Deir Ezzor, l'armée de l'air syrienne avait efficacement participé à l'avortement d'attaques terroristes menées contre l'axe sud de la ville en menant des dizaines de raids sur les axes du déplacement du réseau terroriste dans la périphérie du "régiment 137" et de Tallet Sannouf.

Dans la banlieue est de Salalya, l'armée de l'air et les forces terrestres syriennes, participant à l'opération militaire, avaient visé des rassemblements du réseau terroriste "Daech" dans les villages et les fermes de Jana Albawi, Makkar Chamali, Makkar Janoubi, Tabbaret Dibeh, Abbou el ezz, Abbou Habeliat, Qouleib Thawr, Abou Hanaya.

Dimanche dernier, l'armée syrienne et ses soutiens ont repris dimanche le dernier bastion de l'EI dans la province d'Alep (nord), a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Des soldats syriens sont entrés dans la ville de Maskanah, dernier bastion de l'EI dans la province d'Alep, avec l'appui de l'armée russe, a indiqué l'OSDH.

La reprise de Maskanah marque un nouveau succès de la campagne de l'armée syrienne et de ses soutiens visant à chasser l'EI dans la province d'Alep.

L'offensive militaire de grande envergure en cours dans la province d'Alep a été lancée le 17 janvier après que l'armée syrienne a repris le contrôle total de la ville d'Alep.

Sur un autre front, l'alliance arabo-kurde des forces des FDS avec le soutien des Etats-Unis, a entamé mardi sa "grande bataille" pour libérer la région de Daech, sept mois après avoir lancé une offensive d'envergure qui lui a permis de s'emparer progressivement de vastes régions autour de la cité et de l'encercler.

La coalition dirigée par Washington fournit aux FDS des armes, un appui aérien et les assiste au sol avec des conseillers.

Les FDS ont reçu "des armes et des équipements perfectionnés de la coalition internationale (...) en vue du lancement de la bataille de Raqa", avait dit la semaine dernière Talal Sello porte-parole de l'Alliance.

Les FDS "encerclent déjà le nord et l'est et s'efforcent à présent de renforcer le siège à l'ouest".



Des risques accrus sur les civils

Les risques restent grands en outre pour les civils qui cherchent à fuir Raqa.

Selon l'OSDH, une frappe aérienne de la coalition internationale a fait 21 morts parmi des civils qui tentaient lundi de fuir Raqa.

"Les civils embarquaient dans de petits bateaux sur la rive nord de l'Euphrate pour fuir les faubourgs du sud de Raqa", a expliqué Rami Abdel Rahmane.

Des femmes et des enfants font partie des victimes, a-t-il précisé.

La ville de Raqa est peuplée d'environ 300.000 habitants, y compris quelque 80.000 déplacés ayant fui d'autres régions de la Syrie depuis le début de la guerre.

Près de 200.000 personnes ont déjà quitté la ville, selon un porte-parole de la coalition internationale.

Les forces antiterroristes affirment que les éléments de l'EI se sert des civils comme "boucliers humains" et se cachent au milieu de la population. L'organisation humanitaire, Médecins sans frontières, avait aussi indiqué que la fuite des civils syriens hors de Raqa s'accélérait. "800 personnes par jour arrivent dans le camp" de déplacés d'Ain Issa, à une trentaine de kilomètres au nord de Raqa, et la situation est difficile faute de moyens humanitaires.

Les frappes de la coalition internationale anti-Daech en Irak et en Syrie ont fait au moins 484 morts parmi les civils depuis qu'elles ont commencé à l'été 2014, selon le dernier bilan publié par les militaires américains le 2 juin.

La coalition met à jour tous les mois le nombre des victimes civiles de ses attaques, mais elle est accusée par des organisations non-gouvernementales de le sous-estimer.

La Turquie met en garde

Le plan de reprise de Raqa par la FDS et Washington a provoqué la colère d'Ankara laquelle assurait qu'elle riposterait au cas où l'opération présenterait une menace pour la Turquie.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait averti les Etats-Unis que la

Turquie ne prendrait pas part à une opération pour reprendre Raqa au groupe terroriste Daech en Syrie, aux côtés des milices kurdes.

Or Washington soutient les milices kurdes des YPG (Unités de protection du peuple kurde) qui sont la principale composante des FDS.

La Turquie considère les YPG comme l'extension en Syrie du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit), qui livre une sanglante lutte armée depuis 1984, et qui est classé "terroriste" par la Turquie et ses alliés occidentaux.

Les Etats-Unis ont commencé à livrer des armes aux YPG, mais cette décision a provoqué la colère d'Ankara.

Le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu a appelé Washington à "revenir sur cette erreur", estimant que la livraison d'armes aux YPG était "extrêmement dangereuse".

La Turquie redoute la création d'une zone contrôlée par les Kurdes dans le nord de la Syrie, à la frontière turque. Ankara a d'ailleurs lancé une offensive terrestre dans le nord de la Syrie en août dirigée à la fois contre l'EI et les milices kurdes.

Lors d'une rencontre avec des journalistes samedi soir, le Premier ministre turc a laissé entendre que la Turquie n'hésiterait pas à s'engager plus avant, sans donner plus de détails.

"Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, nous n'hésiterons pas à prendre les mesures nécessaires pour la sécurité de notre pays et de notre peuple", a-t-il dit.

"Nous l'avons fait par le passé et si cela est nécessaire, nous le ferons", a-t-il ajouté.

Ankara avait lancé en août 2016 l'opération "Bouclier de l'Euphrate", dans le nord de la Syrie, à laquelle elle avait mis fin mars dernier.

Déclenchée en mars 2011, la crise en Syrie s'est complexifiée avec la montée en puissance des terroristes et l'implication d'acteurs régionaux et de certaines grandes puissances.

Elle a fait plus de 320.000 morts et jeté à la rue plus de la moitié des quelque 22 millions d'habitants.

TISSEMSILT

Les animateurs des centres de vacances en formation

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tissemsilt organise, durant la période allant du 30 mai au 08 juin 2017, un stage de formation théorique au profit des animateurs des centres de vacances.



Abed Meghit

Le stage, qui se déroule au niveau de l'auberge de jeunesse de Bordj Bounaâma, regroupe 55 participants, dont 5 filles.

Pour la thématique retenue pour cette rencontre formative, elle est centrée autour de sujets ayant une étroite relation avec la mission pédagogique

et de loisir que remplira l'animateur sur le terrain pendant la saison estivale, au sein des colonies de vacances. Selon le DJS de Tissemsilt, Djamel Bouderbella, un ensemble de sept disciplines, dont la pédagogie spéciale, la psychologie et l'initiation aux arts plastiques et dramatiques, seront dispensées aux stagiaires par les cadres de la DJS en vue de les préparer à remplir de façon idoine leur mission dans les camps des estivants.

SOUK AHRAS :

Ouverture demain des journées du malouf pour les jeunes

La salle des conférences Miloud Tahri de la ville de Souk Ahras abritera à partir de demain les journées du malouf destinées aux jeunes, a indiqué mardi à l'APS le directeur de la culture Tahar Aris.

Cette manifestation culturelle de 3 jours coïncidera avec la célébration de la journée nationale de l'artiste, célébrée annuellement le 8 juin, a précisé le même responsable. Ces journées, à l'initiative de la direction locale de la culture en collaboration avec la maison de la culture Tahar Ouettar et l'association locale «Ezahrara» de la musique andalouse concernent des jeunes âgés entre 10 et 21 ans a-t-il souligné. Pas moins de 70

jeunes musiciens représenteront quatre (4) associations à l'instar de l'école El Meghdiria de Mascara, l'association «El Inchi-rah» de

Constantine, Slimania de la commune de Hadjout (Tispasa), de l'association «Ezahrara» de la ville de Souk Ahras et une autre de la commune de Sedrata, dans la même wilaya, participeront à cette manifestation, a-t-il noté. La clôture de cette manifestation artistique et



culturelle sera marquée par la distribution des prix symboliques aux jeunes talents et à plusieurs personnalités du monde artistique dont le théâtre, les arts plastiques, la musique et le folklore, a-t-on signalé de même source.

ORAN:

Session de formation en mise en scène théâtrale

Des dramaturges bénéficieront d'une formation en mise en scène, qui sera organisée par l'association culturelle «Amel» d'Oran au mois de juillet, a-t-on appris hier de cette association. Cette session, première du genre au niveau de la wilaya, concerne 12 jeunes dramaturges avec l'encadrement d'enseignants spécialistes d'Oran et d'Alger. Cette formation s'effectuera sous forme de travaux pratiques pour permettre aux stagiaires d'enrichir leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences en art et la découverte des techniques modernes utilisées dans la mise en scène, a indiqué le dramaturge Mohamed Mihoubi. Ce stage, qui se tiendra soit au conservatoire communal de Musique «Ahmed Wahby» ou le théâtre régional «Abdelkader Alloula», permettra la réalisation d'une œuvre théâtrale en cinq minutes, selon le même dramaturge



qui a rappelé que l'association a déjà organisé sessions de formation au profit de 13 promotions dans différentes spécialités du 4ème art. La promotion de metteurs en scène sera baptisée au nom du journaliste défunt Ahmed Fodhil, mort le 5 juin 2016 à l'âge de 64 ans, connu pour sa rubrique «Tranche de vie» signée au nom d'El Guelil au journal «Le quotidien d'Oran».

SKIKDA :

Ouverture vendredi prochain de la 6e édition des soirées ramadanesques de l'inchad et du madih

La ville de Skikda vibrera à partir de vendredi prochain au rythme de la 6e édition des soirées ramadanesques de l'inchad et du madih, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Le mounchid Nouredine Hecini alias «Abou El Majd», président de l'association «El manar» qui organise ces soirées chaque ramadan, a expliqué dans une déclaration à



l'APS que «le but de cette manifestation culturelle est de ranimer la vie culturelle et artistique dans la wilaya». Organisée en collaboration avec les directions de la culture, de la jeunesse et des sports, et des affaires religieuses ainsi que le comité des activités culturelles et sportives de l'APC de Skikda, cette 6e édition enregistrera la participation d'une pléiade de mounchid, notamment la troupe «Adna» de M'sila, le trio «Habi El Arwah» de la chaîne du saint coran, Abdelkrim Mohamedi et la troupe «El Manar» de Skikda ou encore Cheikh Al Termidi de Jordanie, a-t-il annoncé. Prévu jusqu'au 12 juin, ces soirées organisées à la place du «1er Novembre» vont également donner lieu à des spectacles humoristiques et des représentations théâtrales offerts respectivement par le duo local Hafid et Mouloud et la troupe «El Sarkha». Selon les organisateurs, le doyen des muezzins de la wilaya de Skikda sera honoré en marge de la soirée de clôture de cette sixième édition.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE CHLEF

2 ÈME MISE EN DEMEURE

En application des dispositions des articles 112,113 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics:

En vertu du marché N°17/2013 approuvé en date du 17/03/2014 relatif à la réalisation des 40/100/1040/1760/2000 logements LPL sis à la commune D'ABOU-EL-HASSEN /chlef en lot TCE sauf VRD conclu entre L'OPGI de chlef et l'entreprise AZZAIZ DJILLALI dont le siège social sis à hay chara N°58/ CHLEF.

Vu l'ordre de service N °01 de démarrage des travaux du 15/04/2014.

Vu la mise en demeure N° 01 parue dans le quotidien national en date du 06/11/2016

Vu le rapport établi par le bureau d'études en date du 07/02/2017.

De ce fait l'entreprise est mise en demeure de reprendre les travaux d'une manière conséquente dans un délai de 08 jours à partir de la parution de la présente mise en demeure, dépasser cette échéance des mesures coercitives seront prise conformément à la réglementation en vigueur.

Programme de la soirée

TF1 19:55 Grey's Anatomy

Réalisateur : Kevin McKidd
Avec : Ellen Pompeo, Sarah Drew



Après avoir suivi une chimiothérapie à domicile à Hawaï, la mère de Maggie revient à Seattle pour subir une mastectomie. Jackson conseille à Diane de dire la vérité à sa fille sur la nature de son opération. Par ailleurs, Amelia et Owen tentent de régler leurs problèmes de couple tout en travaillant ensemble sur un traumatisme. Quant à Nathan, il s'ouvre un peu plus à Meredith sur ses sentiments pour elle.

France 2 20:00 On l'appelait Ruby

RÉALISATEUR : LAURENT TUEL
AVEC : MÉLANIE DOUTEY, KAROLE ROCHER



Faustine Tanner, une adolescente, est retrouvée morte, noyée, par les gendarmes à Hasparren, une bourgade tranquille du Pays basque. Qui a pu commettre une telle atrocité ? Rapidement, les soupçons se portent sur la famille Monnier, arrivée depuis peu et dont personne ne sait rien : Claire, la maman, et ses deux jeunes enfants, Margot et Baptiste. La mère de famille se cache depuis des années d'un homme violent lié à son passé.

France 3 19:55 Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES



L'animatrice présente ce numéro depuis le Mont-Saint-Michel, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Un mont entre ciel et mer. Grâce à de nombreux travaux d'aménagement, ce site exceptionnel a retrouvé son caractère insulaire quelques jours par an lors des très grandes marées. De la pointe du Hoc au pont de Normandie. Avec ses 2141 mètres, il a été pendant quelques années le plus long pont à haubans du monde. Julien Bérard, technicien, nous emmène au cœur de cet ouvrage. Au pays de Caux. Entre la Seine et la Manche, la région offre des paysages uniques en France : une succession de champs cultivés, de bocages et surtout de hautes falaises.

CANAL+ 20:00 Les guerriers de l'ombre

Réalisateur : Frédéric Schoendoerffer



Connu sous le sigle DGSE, (Direction générale de la sécurité extérieure) le service du renseignement français mène des actions cruciales pour la défense du pays. Du recrutement, à la formation, en passant sur la difficulté des missions menées à travers le monde, treize officiers de terrain ayant appartenu au "service clandestin" (douze hommes et une femme) ont accepté d'apporter leur témoignage, anonymement, sur un métier singulier, éprouvant psychologiquement et physiquement. Leur mission : recueillir le meilleur renseignement, celui qui reste inaccessible à tout autre service. De la Somalie, à l'Afghanistan, en passant par l'Irak, ils ont servi sur tous les points chauds du Globe.

6 20:00 Recherche appartement ou maison

TÉLÉRÉALITÉ



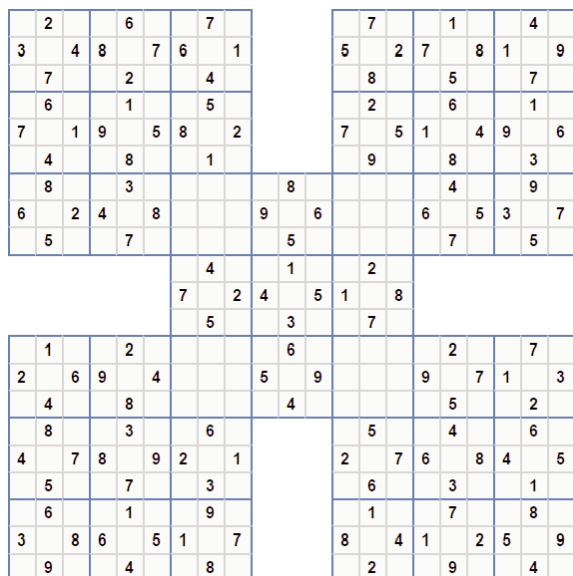
Vincent, pianiste professionnel de 34 ans, accompagne les plus grands artistes en tournée. Après avoir vendu son appartement, il recherche un logement spacieux dans lequel il se sentira bien et permettant d'accueillir son instrument fétiche. Stéphane Plaza lui vient en aide. Béatrice, professeure de marketing de 52 ans, se partage entre Poitiers où vit sa famille et La Rochelle, où elle enseigne. Aujourd'hui, Béatrice et son mari souhaitent investir dans un appartement plus grand à La Rochelle. Thibault Chanel tente de répondre aux critères du couple. Laura, fleuriste de 24 ans, et Aymeric, magasinier de 23 ans, vivent dans un deux pièces près de Dijon. Actuellement locataires, ils ont décidé de faire le grand saut.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1588

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



"Être est plus indispensable qu'avoir. Le rêve, c'est d'avoir de quoi être."

* Frédéric Dard

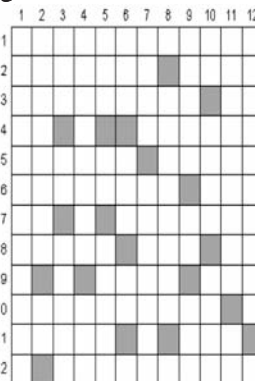
Mots croisés n°1588

1.Ch.-1. de c. du Cher
2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
3.Qui tiennent de la bête - Américium
4.Indium - Fou
5.Se dit d'une foule qui manifeste une jote débordante - Souffles
6.FI. de Russie, en Sibérie

orientale - Tel quel
7.Tour - Prénom féminin
8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
9.Atomes - Arme
10.Contrôle
11. Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
12. Basques

1.Permis
2.Arbres des régions équatoriales - Conjonction
3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
6.Agence centrale de renseignement - Orient - Oui

7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
8.Tourmentée par l'envie
9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
10.Conjonction - Baie - Fortifié
11.Eliminer - Préfixe
12.Gonflement d'un organe



Terreurs



Grille géante n°288

mettre en orbite bizarre- ment	↓	cries tel un bébé sujets de César	↓	vieille empreinte oubes à jeter	↓	chant portugais	↓	finales	↓	cessas d'allaiter vieilles copines	↓	rayées	↓
↓		↓		↓				mollesse	↓	↓		↓	
robes de magistrat quitterai l'emploi	→					détourner un cours	→						
↓						inattendu	↓						
éteinte	→			dans le coup anneaux de bosco	→			infusion	→				
↓				↓									
habitude	↓			dressée	→					sainte abrégée moque- ries	→		
↓				↓						↓			
peintre ou vio- loniste	→			remuera	↓			canton suisse égalise- rai	→			voisine de Dijon talus rapporté	→
↓						éviteras	→	↓				↓	
						engraisser	↓						liquide végétal
↓													↓
humec- terai	↓	diriger	→	justes salaires	↓			boissons gazeuses îleatlan- tique	→				
↓		↓						↓		inonde	→		
										de l'or au labo	↓		
sans ailes	↓	mot de liaison carica- turerai	→			prenais fin montré ses dents	→					longue distance	
↓		↓				↓						↓	
						choisie	→					double règle	→
↓						fin de verbe	↓					↓	
parvien- dra pala trop fort	→									grande voile bout de sein	→		harmoni- ser
↓										↓			↓
				statue en prière arbuste à balais	→					collera	→		
↓				↓						artères du cœur	↓		
cours de l'Altaï encen- sera	→			biffin qankee parta- gées	→	accom- plies	→						
↓				↓		rectale	↓						
						foulards de prêtre ori de douleur	→						
il arrive à l'Eure renouve- laient	→					juron enfantin	→			pièce en Suède bouche- rie	→		presque sénile
↓						↓				↓			↓
						bride	↓					petit grade bruit de cassure	→
↓												↓	
petit sou- verain	→									pais	→		
↓										↓			
étiole	↓					négation	→			calmé	→		
↓										↓			
porte de sortie	→					forte colle	→					gros véhicule	→

Solution

*C'est arrivé un
7 juin*

Sudoku n°1587

7	5	2	8	3	6	1	4	9				3	2	1	6	4	7	9	8	5		
8	4	6	1	9	5	7	3	2				5	8	6	3	9	1	7	2	4		
9	3	1	6	4	2	5	7	8				2	4	1	5	8	6	3	7	9		
3	1	8	6	4	2	3	9	5	7			4	5	3	7	1	8	2	6	9		
7	3	5	8	1	2	6	4					7	6	2	9	3	4	5	1	8		
8	6	4	2	7	9	8	1					1	9	8	2	6	6	3	4	7		
1	8	9	4	6	5	2	3	7	6	5	2	4	8	1	9	6	7	3	6	6	2	
4	2	7	3	6	8	8	1	7	1	6	8	2	3	4		6	7	9	8	7		
6	3	5	9	1	7		4	2	8	3	9	1	6	7	5	1	8	2	4	9	3	
											7	8	9	4	1	3	5	6	2	8		
											1	6	5	4	8	2	7	9	3	1		
											2	3	9	6	6	5	7	4	8	1		
1	4	8	7	9	2		6	6	3	2	7	9	1	4	8		3	2	5	7	9	6
6	7	9	1	5	3		8	4	2	1	3	6	5	7		4	6	1	2	8	3	
2	3	5	6	8	4		9	1	7	8	4	6	3	2	6		8	7	9	5	1	
8	2	1	6	3	7		4	9	6				8	6	5		9	4	3	1	7	2
4	9	7	5	2	6		1	3	8				8	6	5		4	1	7	3	6	9
9	3	1	6	4	2		5	7	8				7	1	3		5	8	2	6	4	9
7	5	2	8	3	6		1	4	9				6	3	4		7	6	8	9	2	1
8	1	3	9	6	7		5	2	4				5	8	1		2	9	6	4	3	7
9	6	4	2	3	5		7	8	1				2	7	9		1	3	4	8	5	6

Mots Croisés n°1587

EMANCIPATION
CASERNEnAlNu
REPUnORNIERE
ARRETnSALSES
BLENEAUlnFn
OnSGANARELLE
USnAMnDUCnES
IMAMnFEnROCS
LnEMMERDANTE
LIREnTnAYnEn
EVENRANCEUR
RESTASnENTRE

Grille géante n°287

J	M	M	M	T	A	G	O
F	B	A	L	C	O	R	I
U	M	A	N	E	R	I	N
M	A	N	I	N	E	R	D
I	G	A	T	R	O	U	S
G	A	G	A	T	R	O	S
T	E	I	G	N	E	S	E
F	O	N	I	R	E	S	E
E	N	N	E	M	A	G	E
B	A	R	S	A	L	E	Q
M	A	L	S	A	L	E	P
P	L	U	S	A	L	E	P
L	O	R	E	P	I	N	E
F	U	I	A	G	R	A	F
E	S	A	N	I	N	E	S
V	E	N	E	S	E	S	E

2003 : signature d'un accord entre les représentants du gouvernement cambodgien et ceux de l'ONU pour l'instauration d'un tribunal pour juger les anciens Khmers rouges.

2007 : début du Sommet du G8 2007.

Célébrations :

- Journée de la langue russe, fixée au jour de la naissance du poète russe Alexandre Pouchkine.

- Journée mondiale de la maladie de Verneuil.

- Argentine : Jour de l'ingénierie argentine (es).

- Corée du Sud : Hyeonchung-il ou Jour du Mémorial, pour honorer les coréens morts pour le pays.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (28E J)

L'Entente pour s'approcher du titre, lutte à distance pour le maintien

L'Entente de Sétif, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, tentera de s'approcher davantage du titre de champion en rendant visite à la lanterne rouge le MO Béjaïa, alors qu'en bas de tableau, plusieurs clubs livreront une lutte à distance pour le maintien, à l'occasion de la 28e journée de compétition prévue aujourd'hui.

L'ESS (1re, 51 pts), qui reste sur une victoire à domicile face à la JS Saoura (1-0), pourrait même remporter le 8e titre de son histoire dès la 28e journée, en cas de succès à Béjaïa, conjugué à nul ou une défaite du MC Alger à Relizane.

L'adversaire du jour, qui a déjà mis les deux pieds en Ligue 2 (16e, 18 pts), ne devrait pas constituer un sérieux client pour les Sétifiens, d'autant que les Béjaouis pensent à la saison prochaine.

Le MCA, qui suit derrière avec 47 points, effectuera de son côté un déplacement périlleux à Relizane pour affronter le RCR (14e, 29 pts), en lutte pour le maintien.

Le «Doyen», qui joue sur les trois fronts (Championnat-Coupe d'Algérie-Coupe de la Confédération), sera certainement mis à rude épreuve par des Relizanais qui ne jurent que par la victoire.

Le moindre faux pas de l'équipe dirigée par le Tunisien Moez Bouakkaz serait fatal, surtout que le CS Constantine et le DRB Tadjenanet, ses deux concurrents directs pour le maintien, jouent également à domicile.

Le CSC (13e, 30 pts) et le DRBT (11e, 32 pts) accueilleront respectivement le CA Batna et le NA Hussein-Dey, deux confrontations qui devraient revenir aux locaux, à moins d'une surprise.

La JS Kabylie (12e, 31 pts), sérieusement menacée par le spectre de la relégation, devra sortir le



grand jeu du côté du «Titeris» où l'Olympique Médéa (8e, 37 pts) l'attend de pied ferme pour assurer définitivement son maintien.

Les Kabyles, auteurs d'une saison cauchemardesque, doivent revenir avec au moins le point du match nul et éviter ainsi une défaite qui serait fatale.

La révélation de la saison, l'USM Bel-Abbès (3e, 45 pts), qualifiée également pour le dernier carré de la Coupe d'Algérie, sera en appel à Alger pour défier l'USMA (4e, 44 pts) dans un match à «six points» dans l'optique d'une place finale sur le podium.

L'USMA, qui partira avec les faveurs des pronostics, devra se méfier de la formation de la «Mekerra» qui a souvent réussi ses sorties dans la capitale.

Le MC Oran (5e, 39 pts), où rien ne va plus suite au mouvement de grève enclenché par certains joueurs suivi de l'annonce de la démission du président Ahmed Belhadj «Baba», se rendra à Béchar pour affronter la JSS (6e, 39 pts) dans un match qui devrait être remporté, a

priori, par les locaux, décidés à se racher après leur défaite à Sétif.

Enfin, le stade du 5-juillet abritera un derby algé-

rois qui s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics entre le CR Belouizdad (9e, 36 pts) et l'USM El-Harrach (10e, 34 pts).

Le programme des rencontres

Mercredi :

Relizane : RC Relizane - MC Alger (17h00)
Alger (5 juillet) : CR Belouizdad - USM El-Harrach (17h00)
Constantine (Ben Abdelmalek) : CS Constantine - CA Batna (17h00)
Tadjenanet : DRB Tadjenanet - NA Hussein-Dey (17h00)
Béjaïa : MO Béjaïa - ES Sétif (17h00)
Médéa : Olympique Médéa - JS Kabylie (17h00)
Béchar : JS Saoura - MC Oran (22h30)
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - USM Bel-Abbès (22h30)

Classement :

	Pts	J
1). ES Sétif	51	27
2). MC Alger	47	27
3). USM Bel-Abbès	45	27
4). USM Alger	44	27
5). JS Saoura	39	27
→). MC Oran	39	27
→). NA Hussein Dey	39	27
8). Olympique Médéa	37	27
9). CR Belouizdad	36	27
10). USM El-Harrach	34	27
11). DRB Tadjenanet	32	27
12). JS Kabylie	31	27
13). CS Constantine	30	27
14). RC Relizane	29	27
15). CA Batna	25	27
16). MO Béjaïa	18	27

Hamzaoui ambitionne de remporter la Ligue des champions

L'attaquant Okacha Hamzaoui, qui s'est engagé pour une saison sous forme de prêt avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) en provenance de Nacional Madeira (Div.1 portugaise), a affirmé lundi qu'il espérait remporter la Ligue des champions d'Afrique, au moment où le club algérois est bien parti pour atteindre les quarts de finale de l'actuelle édition.

«J'ai choisi l'USMA car, tout simplement, il s'agit d'un des plus grands

clubs d'Algérie, et aussi, pour gagner la Ligue des Champions. Il y'a deux ans, cette équipe a perdu une finale, alors pourquoi pas la remporter cette année», a indiqué le joueur lors de sa présentation aux médias. L'ancien joueur du MO Béjaïa évoluait la saison dernière à Nacional Madeira, club avec lequel il s'était engagé pour deux saisons.

En 19 apparitions, le natif de Tiaret avait inscrit 5 buts.

«Je fais mon retour en Algérie à

travers un grand club. L'USMA n'a rien à envier aux clubs portugais. Si l'USMA évolue en Liga Sagres, il se classerait à une bonne place, vu les moyens que possède l'USMA, tant matériels qu'humains», a-t-il ajouté.

Hamzaoui (26 ans) signe ainsi son retour en championnat algérien, après seulement une saison passée dans l'élite portugaise. Il portera le numéro 4 en Ligue des Champions et le 7 en Ligue 1 Mobilis.

LIGUE 1 MOBILIS/USM ALGER : Benyahia s'en sort avec un amende



Le défenseur de l'USM Alger, Mohamed Benyahia, s'en est sorti avec une sanction financière après son passage devant la commission de discipline de son club pour s'expliquer sur un écart disciplinaire qui lui a valu également d'être écarté des matchs contre le NA Hussein-Dey en championnat, et le Zamalek en Ligue des champions africaine, à t-on appris mardi auprès de la formation de Ligue 1 algérienne de football.

Benyahia, arrivé l'été passé à l'USMA en provenance du MC Oran (Ligue 1, Algérie), s'était accroché avec le premier responsable du club, Rebouh Haddad, la veille du derby algérois contre le NAHD.

Quelques jours auparavant, il a eu le même comportement avec son coéquipier Mokhtar Benmoussa.

Autorisé à réintégrer le groupe, le joueur qui est à sa deuxième saison en championnat algérien après avoir fait des passages dans des clubs français, à l'image de Bastia et Nîmes, a été également averti par son entraîneur à l'USMA, Paul Put.

«C'est un international aux qualités énormes que nous avons besoin de ses services. Toutefois, il doit comprendre qu'à l'USMA, on ne badine pas avec la discipline.

Il doit respecter son club et le règlement intérieur qui le régit», a déclaré le technicien belge à la presse en marge de la présentation de la nouvelle recrue usmiste, Okacha Hamzaoui, lundi.

Benyahia (26 ans), n'a pas été convoqué en équipe nationale en vue de ses deux matchs contre la Guinée et le Togo, les 6 et 11 juin respectivement, alors qu'il faisait partie de la liste des 23 joueurs qui ont participé à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

LIGUE 1 MOBILIS /MC ORAN : L'AG des actionnaires reportée en raison de nombreuses absences

L'assemblée générale des actionnaires du MC Oran n'a pas eu lieu lundi soir comme prévu en raison de l'absence de la majorité des membres, et a été reportée à une date ultérieure, a appris l'APS auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Seuls deux actionnaires ont répondu présents à la convocation du président Ahmed Belhadj dit «Baba», qui comptait pour l'occasion annoncer sa démission officielle et ouvrir le capital social de la société par actions (SSPA) du club de la capitale de l'Ouest algérien, selon l'ordre du jour de ce conclave.

Belhadj va convoquer de nouveau les actionnaires pour tenir l'assemblée générale dans dix jours, affirme-t-on de même source.

Il y a quelques semaines, la majorité des membres de l'assemblée générale des actionnaires avaient rédigé une pétition par laquelle ils ont demandé le départ de Belhadj, après l'échec de l'équipe à terminer sur le podium.

Le premier responsable des «hamraoua» n'était pas au bout de ses peines, puisque les joueurs se sont «révoltés» à leur tour, pour revendiquer la régularisation de leur situation financière.

Une grève a été alors enclenchée et un bras de fer a été engagé entre le président et certains cadres de l'équipe.

Avec le «boykot» par les actionnaires de l'assemblée générale, dans l'entourage du club, qui court toujours après son premier titre national depuis 1996, l'on craint que la crise perdure, au moment où l'heure est plutôt à la préparation du prochain exercice.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR. B/4E JOURNÉE) USMA-ZAMALEK : Les Egyptiens attendus le 18 juin à Alger

La formation égyptienne du Zamalek est attendue le dimanche 18 juin à Alger en vue du match face à l'USMA, prévu le 21 juin au stade du 5-juillet d'Alger (22h00) dans le cadre de la 4e journée (Gr.

B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a

annoncé le club cairote lundi soir sur son site officiel.

Les deux équipes se sont neutralisées vendredi dernier au stade Bordj al-Arab d'Alexandrie (1-1) pour le compte de la 3e journée, le Zamalek ayant égalisé dans le temps additionnel du match.

Dans le cadre de la même journée,

le Ahly Tripoli (Libye) sera opposé à Caps United (Zimbabwe) dans un stade à déterminer.

Au classement, le Zamalek est en tête avec 5 points, suivi de l'USMA et du Ahly Tripoli avec 4 points chacun, alors que Caps United ferme la marche avec 3 points.



CHAMPIONNAT TUNISIEN DE FOOTBALL : Fin d'aventure de Hameur Bouazza avec l'ES Sahel



L'ancien attaquant international algérien Hameur Bouazza a été libéré par son club de l'ES Sahel (Div.1 tunisienne de football), six mois après l'avoir rejoint en provenance de Red Star (division amateur/France), rapporte lundi la presse locale.

La décision a été prise par l'entraîneur français de la formation de Sousse Hubert Velud qui n'a pas été convaincu par les qualités de l'ancien joueur de Fulham (Div.2 anglaise).

Pour le remplacer, la direction de l'ESS a engagé l'attaquant égyptien d'Enppi (Div.1 Egypte) Amrou Marai (25 ans) pour les quatre prochaines saisons, précise la même source.

Lors des six mois passés avec l'ES Sahel, Hameur Bouazza (32 ans) a marqué quatre buts dont trois en Ligue des champions d'Afrique.

Bouazza avait déjà joué en Angleterre, en Turquie, en Espagne et en France. Il a également évolué dans le club algérien de l'Entente de Sétif (2013/2014) avant d'être transféré à Red Star. Bouazza a disputé avec la sélection algérienne 22 matches, de 2007 à 2013, et inscrit 3 buts.

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER :

Les billets d'accès au stade Omar Hamadi vendus 50% moins cher pendant le Ramadhan (club)

Les billets d'accès au stade Omar Hamadi (Bologhine) seront vendus «50% moins cher» pendant le mois de Ramadhan, a annoncé lundi la direction de l'USM Alger sur son site officiel.

Les fans des Rouge et Noir, habitués à débours 500 DA pour les matchs à domicile, ne paieront donc que 250 DA, et pourront assister à deux matchs de championnat, en bénéficiant de cette réduction.

La première de ces deux rencontres est prévue mercredi (à 22h30), contre l'USM Bel-Abbès, pour le compte de la 28e journée, alors que l'autre rencontre se jouera le mardi 14 juin (à 22h30), contre la JS Saoura, et elle sera la dernière de la saison.

La direction Usmiste a signalé par ailleurs que les billets d'accès au stade du 5-Juillet, pour assister au match de Ligue des champions contre le Zamalek d'Egypte seront vendus à 300 DA l'unité. Ce match est programmé le 21 juin courant.

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Plusieurs joueurs pas encore fixés sur leur avenir en club

Plusieurs joueurs de l'équipe nationale de football, retenus pour le match amical face à la Guinée mardi soir et le Togo dimanche à Blida (22h00) dans le cadre de la 1re journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, ne sont pas encore fixés sur leur avenir en club lors cette période d'intersaison.

Des joueurs tels que Ryad Mahrez et Faouzi Ghoulam, ont entamé vendredi dernier le stage avec la sélection tout en ayant l'esprit fixé sur leur avenir en club.

Si Mahrez a bel et bien annoncé son départ de Leicester City (Premier league anglaise de football), Ghoulam, dont les négociations avec Naples (Serie A/Italie) pour la prolongation de son contrat n'ont pas encore abouties, risque de quitter le club du sud de l'Italie, à moins d'un revirement de dernière minute.

Le milieu de terrain Saphir Taider, dont le prêt pour deux saisons de l'Inter Milan au FC Bologne a expiré en ce mois de juin, est convoité par l'autre formation italienne de la Fiorentina.

Le joueur qui a fait l'essentiel de sa carrière en Italie devrait s'engager avec «La Viola» à son retour de sélection, d'autant que les dirigeants florentins seraient prêts à débours 8 millions d'euros exigés par Bologne qui a racheté son contrat.

Le milieu de terrain offen-

sif de Montpellier (France) Ryad Boudebouz, auteur de statistiques remarquables avec le club de l'Hérault avec notamment 11 buts et 9 passes décisives lors de l'exercice écoulé, est convoité par plusieurs formations.

Sous contrat jusqu'au 30 juin 2019, le MHSC ne s'opposera pas à un transfert du joueur algérien en cas de bonne offre.

Sofiane Feghouli, qui effectue son retour chez les Verts après sa mise à l'écart de la dernière CAN-2017 au Gabon, n'est pas sûr de rester à West Ham (Angleterre) lui qui n'avait pas bénéficié d'un volume de jeu conséquent la saison dernière sous les ordres de l'entraîneur croate Slaven Bilic.

Le joueur, qui s'était engagé l'été dernier avec les «Hammers» pour trois ans en provenance du FC Valence (Espagne) est convoité par les Turcs de Fenerbahce. Yacine Brahimi, au FC Porto depuis 2014, est également dans l'attente d'une décision alors que la presse lusitanienne a évoqué un imminent transfert. Brahim a passé



une saison délicate avec seulement 15 titularisations, inscrivant 6 buts. De son côté, le néo-international Idriss Saadi, a annoncé son départ de Courtrai (Div.1 belge) avec lequel il avait planté 16 buts lors du précédent exercice, lui qui reste la propriété de Cardiff

City (Div.2 anglaise) mais n'est guère enclin à l'idée de retourner au club gallois. En revanche, d'autres joueurs ont opté pour la stabilité à l'image de l'attaquant Hilal Soudani qui vient de prolonger son contrat avec le Dinamo Zagreb (Div.1 croate) jusqu'en 2020

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR.B) PLATINUM STARS : Le club sud-africain se sépare de l'entraîneur Cavin Johnson



Platinum Stars (Div.1 sud-africaine de football), l'un des adversaires du MC Alger en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, a annoncé lundi sa séparation avec l'entraîneur Cavin Johnson, dont le contrat ne sera pas renouvelé.

«Je peux confirmer que le contrat de Cavin Johnson qui expire en juin courant ne sera pas renouvelé.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude pour le travail accompli avec l'équipe et les efforts déployés.

Il a fait de son mieux pour que le

club atteigne ses objectifs», a affirmé le président du club Cliff Ramoroa au site officiel de Platinum Stars.

Engagé dans le groupe B de la Coupe de la Confédération de football, Platinum Stars a complètement raté ses débuts en récoltant un seul point en trois matchs, hypothéquant ses chances de qualification pour les quarts de finale de l'épreuve.

En championnat, Platinum Stars a bouclé la saison à la 9e place au classement avec 37 points, loin derrière le champion en titre Bidvest Wits, qui a terminé en tête avec 60 unités.

RAMADHAN À CHLEF : Organisation de 65 tournois de football inter-quartiers

Quelque 65 tournois de football (inter-quartiers) sont programmés, durant ce mois sacré du Ramadhan, au niveau de différents stades de proximité de la wilaya de Chlef, où ils ont en cours actuellement, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de la jeunesse et du sport (DJS) de la wilaya.

Selon Saïd Heguas, les services de la DJS ont programmé 65 tournois de football, en coordination avec les comités de quartiers et autres clubs et as-

sociations locales, en vue d'animer les soirées du mois sacré, et d'inculquer les valeurs de la concurrence loyale aux jeunes.

Ce type d'initiatives vise, également, à orienter les jeunes vers la pratique sportive saine, et les éloigner ainsi de certains vices pouvant les attirer durant ce mois sacré, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chargé du service sport auprès de la DJS, Ahmed Boudjela a fait part de la programmation de 78 activi-

tés sportives, durant ce Ramadhan, à travers 23 communes de la wilaya, avec la participation de plus de 12.000 athlètes, relevant de 17 disciplines sportives.

Des espaces ont été, également, consacrés à la pratique de la pétanque, un sport très prisé par les citoyens durant ce mois sacré, au moment où de nombreuses maisons de jeunes abritent des activités de détente, dont les échecs, le tennis de table, et les jeux vidéo.

Parallèlement, des caravanes pour enfants sillonnent les cités populaires, en leur offrant des spectacles de marionnettes et de clowns, et des représentations théâtrales sachant que l'initiative a coïncidé avec la célébration de la Journée mondiale de l'enfance (ter juin). Cette caravane hebdomadaire est d'ailleurs attendue ce week-end à la cité des 412 logements de Chorfa, à partir de 22h, a informé le même responsable.

Décès de l'international ivoirien Cheick Tioté

Le milieu international ivoirien de Cheick Tioté (30 ans) est décédé lundi d'une crise cardiaque, a annoncé lundi le site du quotidien sportif L'Équipe.

Vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 avec la Côte d'Ivoire, Cheick Tioté est décédé lundi des suites d'une crise cardiaque,

survenue à l'entraînement. Il évoluait en deuxième division chinoise depuis février, au Beijing Enterprises Group FC.

Son agent, Emanuele Palladino, a confirmé son décès : «C'est avec une profonde tristesse que je vous confirme que mon client, Cheick Tioté, est décédé aujourd'hui, après s'être effondré à l'entraîne-

ment. Nous ne pouvons pas en dire davantage et demandons que la vie privée de sa famille soit respectée en ce moment difficile», a-t-il indiqué.

Pendant sa carrière, Tioté a évolué à Anderlecht (2005-2008), Twente (2008-2010) et Newcastle (2010-2017) aux côtés de l'international algérien Mehdi Abeid.

Il n'a pas été retenu par le nouveau sélectionneur des Eléphants le Belge Marc Wilmots pour le match amical face aux Pays-bas (défaite 5-0) disputé dimanche ainsi que la réception de la Guinée le 10 juin dans le cadre de la 1re journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2019.

APS



PETER BOSZ NOUVEAU COACH DU BORUSSIA

Alors que Giovanni van Bronckhorst était pressenti pour succéder à Thomas Tuchel sur le banc du Borussia Dortmund, c'est finalement un autre coach Néerlandais qui va s'asseoir sur le banc du club de la Ruhr. D'après des informations de médias Néerlandais, Peter Bosz, se serait engagé avec le Borussia. Entraîneur de l'Ajax Amsterdam lors de la saison qui vient de s'écouler, Bosz devrait être présenté ce mardi.



TOLISSO VA PARTIR !

Alors qu'il y a un an il avait repoussé les offres du Napoli, Corentin Tolisso a confirmé ses velléités de départ dans les colonnes du Progrès.

Après avoir évoqué les raisons de sa décision l'an passé, il a notamment déclaré se sentir « prêt » au départ, sans évoquer de destination précise pour le moment. Cela a été un peu compliqué à vivre, mais j'étais jeune et j'avais encore envie de jouer avec l'OL, dans le nouveau stade.

Il y avait la Ligue des champions

et je trouvais qu'on avait une belle équipe. Aujourd'hui, je suis prêt. S'il y a des offres, je les étudierai avec mes conseillers, mes parents, et j'irai voir le président pour lui dire que j'ai envie de partir. J'ai entendu ses mots, il a dit qu'il n'y avait pas d'offre. Quand il y en aura, on en parlera.

La folle rumeur Paulo Dybala

Véritable homme fort de la Juventus de Turin cette saison, Paulo Dybala serait dans le viseur de Manchester United et de Chelsea.

En effet, selon les informations de Mundo Deportivo, les Blues et les Reds Devils seraient entrés dans la course à la signature du jeune buteur de 22 ans, buteur à 48 reprises toutes compétitions confondues sur l'exercice 2016-2017.

Avec la lourde blessure d'Eden Hazard, absent pour une durée de trois mois, les dirigeants londoniens souhaiteraient pallier à son absence et songeraient à Paulo Dybala pour le remplacer.

Mais une fois encore le dossier s'annonce compliqué puisque l'attaquant de la Juventus est lié à son club jusqu'en 2022 et estimé par Transfermarkt à plus de 50 millions d'euros...

Walker en passe de rejoindre Man City ?

Si l'on en croit les informations communiquées par le Daily Star, Manchester City est en discussion avancée afin d'obtenir la signature de Kyle Walker (Tottenham). Le deal pourrait se conclure pour un montant de 46 millions d'euros. Âgé de vingt-sept ans, l'international anglais a disputé 33 rencontres de Premier League, cette saison. Il a notamment délivré 5 passes décisives.

BUNDESLIGA

Ousmane Dembélé élu meilleur espoir

On compte pas mal de jeunes joueurs très performants mais Ousmane Dembélé a su se montrer plus impressionnant qu'eux depuis le début de la saison.

Arrivé de Rennes pendant l'été 2016, l'international français s'est très vite adapté au championnat allemand et au niveau de la Ligue des Champions.

À côté de Robert Lewandowski, meilleur joueur, Manuel Neuer, meilleur gardien et Julien Nagelsmann, meilleur entraîneur, Ousmane Dembélé ne fait pas tâche.



Daniel Alves pisté par Chelsea

Le quotidien espagnol Marca se montre catégorique : Pepe (34 ans, 13 matchs et 2 buts en Liga cette saison) va signer au Paris Saint-Germain ! Très proche de rejoindre l'Inter Milan, le défenseur central du Real Madrid, en fin de contrat au terme du mois de juin, aurait trouvé finalement un accord avec le vice-champion de France pour un bail de deux ans.

Sur ce dossier, l'entraîneur parisien Unai Emery aurait été déterminant en forçant le PSG à passer à l'action lorsqu'il a appris que l'international portugais allait s'engager avec l'Inter. La réunion samedi entre le président français Nasser Al-Khelaifi et l'agent de Pepe, Jorge Mendes, aurait été le moment clé pour trouver un terrain d'entente. De par son expérience, le Lusitanien pourrait apporter un plus au sein de l'effectif parisien.



ALGÉRIE - EGYPTÉ

M. Tebboune reçoit les ministres égyptien et tunisien des AE

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a reçu hier les ministres des Affaires étrangères égyptien et tunisien, respectivement, Sameh Choukri et Khemaies Jhinaoui, qui ont pris part à la réunion tripartite sur la Libye, tenue lundi à Alger, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a permis, «en premier lieu, de rendre compte des résultats de cette réunion tripartite et des efforts entrepris par l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, pour le règlement de la crise qui affecte ce pays frère et voisin, à travers la solution politique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, sans ingérence extérieure», a précisé la même source. Par ailleurs, cette audience a permis «d'exprimer la volonté des trois pays à poursuivre leurs efforts, en vue de rétablir, au plus vite, la paix et la stabilité dans l'ensemble de la sous-région», a ajouté la même source.

DIPLOMATIE

L'Algérie suit avec une grande préoccupation la dégradation des relations entre certains pays du Golfe et de la région

L'Algérie suit avec une grande préoccupation la dégradation des relations entre certains pays du Golfe et de la région et leurs répercussions sur l'unité et la solidarité du monde arabe, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Tout en appelant l'ensemble des pays concernés à adopter le dialogue comme seul moyen de régler leurs différends et de transcender les divergences qui peuvent naturellement surgir dans les relations entre Etats, l'Algérie appelle à la nécessité d'observer, en toutes circonstances, les principes de bon voisinage, de non ingérence dans les affaires internes des Etats et du respect de leur souveraineté nationale», a-t-on ajouté.

«L'Algérie reste confiante que les difficultés actuelles ne peuvent être que conjoncturelles et que la sagesse et la retenue finiront par prévaloir tant les véritables défis qui se dressent devant la marche des pays et des peuples arabes vers une solidarité agissante et une unité effective sont nombreux dont le terrorisme n'est pas des moindres», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Sonatrach et Repsol signent un accord pour consolider leur partenariat

Le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière espagnole Repsol ont signé un accord global visant à consolider leur partenariat existant, a indiqué mardi la compagnie pétrolière nationale dans un communiqué. Conclu lundi dernier en présence des premiers responsables de Sonatrach et de Repsol, «cet accord permettra aux deux compagnies de fructifier leur partenariat à travers la poursuite de l'exploitation conjointe et le règlement à l'amiable des différends existant entre elles», précise le communiqué.

«Cet accord traduit le bon esprit qui caractérise la relation entre les deux entreprises et témoigne de leur ferme volonté d'inscrire leur partenariat dans la durée», ajoute la même source.

FÊTE NATIONALE DE LA SUÈDE

Le Président Bouteflika félicite le roi de Suède Carl XVI Gustaf...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi de Suède, Carl XVI Gustaf, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il s'est félicité de la «haute qualité» des relations d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays.

«Au moment où le Royaume de Suède s'apprête à célébrer sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de Vous adresser, au nom du peuple algérien, de son gouvernement et en mon nom personnel, nos sincères félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour Votre Majesté, de bien-être et de prospérité pour le peuple suédois ami», a écrit le président de la République dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse circonstance pour me féliciter de la haute qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la Suède et Vous réaffirmer ma disponibilité à continuer à œuvrer, avec Vous, à les consolider davantage dans l'intérêt mutuel de nos deux pays», a souligné le Chef de l'Etat.

... et le Premier ministre
Stefan Löfven

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a adressé un



message de félicitations au Premier ministre suédois, Stefan Löfven, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa «ferme volonté» à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi

qu'en mon nom personnel, nos sincères félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de prospérité pour le peuple suédois ami», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réaffirmer ma ferme volonté à œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays», conclut le président Bouteflika.

ALGÉRIE - FMI

Selon le chef de mission du FMI pour l'Algérie, Jean-François Dauphin : L'Algérie en mesure de sortir de la dépendance aux hydrocarbures

L'Algérie est en mesure de diversifier son économie en menant «des réformes ambitieuses» pour la rendre moins dépendante aux hydrocarbures, a indiqué hier à Washington le chef de mission du FMI pour l'Algérie, Jean-François Dauphin.

«Nous pensons effectivement qu'avec des réformes ambitieuses, on peut transformer l'économie en la rendant plus diversifiée, moins dépendante des hydrocarbures et en donnant un rôle plus important au secteur privé», a déclaré M. Dauphin dans un enregistrement partagé dans un tweet par le site du FMI, Akhbar Asunduk.

Le responsable du FMI

a constaté que «la chute des prix de pétrole il y a trois ans a été très sévère et se fait toujours sentir», en relevant l'importance de «saisir ces défis pour les transformer en opportunités de refondre le modèle de croissance de l'économie algérienne comme les autorités ont l'intention de faire».

«C'est de cette façon qu'on arrivera à assurer une croissance plus pérenne et surtout plus génératrice d'emplois de manière soutenable», a-t-il ajouté.

Cela est d'autant plus important étant donné que la population algérienne est composée majoritairement de jeunes, dont «il faut préparer

l'avenir», a estimé M. Dauphin. Le FMI a salué jeudi dernier les efforts menés par l'Algérie pour s'adapter au choc pétrolier en soulignant l'importance des mesures prises en matière d'assainissement des finances publiques et d'amélioration du climat des affaires.

Dans son rapport 2017 d'évaluation de l'économie algérienne, le FMI a suggéré de mettre en œuvre «un dosage équilibré de mesures économiques» et «de réformes structurelles ambitieuses pour assurer la viabilité des finances publiques, réduire les déséquilibres extérieurs et diminuer la dépendance à l'égard des hydrocarbures».

Pour faire face à la baisse des recettes pétrolières, l'Institution de Bretton Woods a recommandé de recourir à «un éventail plus large de possibilités de financement» «de l'économie, y compris «un recours prudent à l'endettement extérieur et la cession d'actifs publics» tout en optant pour un taux de change plus flexible.

Des mesures pareilles pourraient «fournir une marge de manœuvre budgétaire pour opérer un ajustement plus progressif et plus propice à la croissance que celui prévu actuellement», a relevé le FMI, estimant nécessaire de poursuivre les réformes pour diversifier l'économie.

SELON L'EXPERT EN AFFAIRES QUESTIONS, AHMED MIZAB

Mesurer l'ampleur des menaces et des nouvelles formes du crime indispensable au succès du mécanisme AFRIPOL

L'expert en affaires questions, Ahmed Mizab, a estimé hier à Alger, important pour les pays africains de mesurer l'ampleur de la menace sécuritaire et de s'informer des nouvelles formes du crime en vue de garantir le succès du mécanisme de coopération entre les polices africaines (AFRIPOL).

Lors d'une conférence animée au Forum de la sûreté nationale sur «Le succès du mécanisme de coopération entre les polices africaines (AFRIPOL)», M. Mizab a affirmé que pour garantir le succès de ce mécanisme dont l'activation est intervenue «en un temps record», les pays africains doivent «mesurer l'ampleur des dangers et les

sources de la menace sécuritaire qui pèse sur le continent» tout en restant informés des «nouvelles formes du crime organisé».

Il est important également de «tenir compte des points forts et faibles de certains pays africains lors de l'élaboration des plans sécuritaires qu'envisage le mécanisme AFRIPOL d'appliquer pour faire aboutir l'approche sécuritaire». Il a précisé à ce propos, que mesurer l'ampleur des différents crimes et menaces dont le terrorisme, la traite des humains et le trafic d'armement et de stupéfiants qui ne cessent de se propager, était un pas important vers la lutte et la prévention contre ces phénomènes, soulignant que le

trafic de drogue «représente 8% du commerce mondial et pas moins de 247 millions de personnes y sont dépendants à l'échelle mondiale». D'autre part, l'expert en affaires sécuritaires a fait remarquer que «la conjugaison des efforts et des vues autour de la lutte contre le phénomène du terrorisme qui fait peser une réelle menace sur les principes de paix et de stabilité dans le continent africain est désormais un enjeu à prendre en ligne de compte afin de venir à bout de ce phénomène».

Il a indiqué que la recherche de l'information sécuritaire et l'élaboration des plans qui seront concrétisés dans le cadre d'une stra-

tégie globale constituait un des pas pouvant circonscrire les crises que connaissent certains pays africains et, par conséquent, éradiquer ces crimes transfrontaliers.

S'exprimant sur l'intervention du mécanisme AFRIPOL dans les affaires internes des pays d'Afrique, le chargé des affaires économiques et financières à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire de la police, Fayçal Hassani, a affirmé que le statut d'AFRIPOL définit avec précision, les prérogatives et le champ d'intervention de ce dernier tout en stipulant le respect des lois internes de ces pays.